This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

QK
73
.L96
G47
x
1896

~~Bot 98.96~~

Bot. Jul. 1896

Harvard College Library

FROM

The University

22 May, 1896

DISPOSED OF BY
LIBRARY OF THE
BIOLOGICAL LABORATORIES
IN THE
HARVARD UNIVERSITY
BIOLOGICAL LABORATORY

Biog.
1
G312

V. 5494

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

LA BOTANIQUE A LYON AVANT LA RÉVOLUTION

ET

L'HISTOIRE DU JARDIN BOTANIQUE MUNICIPAL DE CETTE VILLE

PAR

M. GÉRARD

PROFESSEUR DE BOTANIQUE A LA FACULTÉ DES SCIENCES

AVEC FIGURES DANS LE TEXTE

PARIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1896

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

LA BOTANIQUE A LYON AVANT LA RÉVOLUTION ET L'HISTOIRE DU JARDIN BOTANIQUE MUNICIPAL DE CETTE VILLE

XXIII. — Avril 1896.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

LA BOTANIQUE A LYON

AVANT LA RÉVOLUTION

ET

L'HISTOIRE DU JARDIN BOTANIQUE MUNICIPAL

DE CETTE VILLE

par M. GÉRARD

Professeur de botanique à la Faculté des Sciences

AVEC FIGURES DANS LE TEXTE

PARIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1896

~~V. 54914~~
~~Bot 98.96~~
731.25

WID-LC
QK
73
.L96
G47
x
1896

COLLEGE LIBRARY,
MAY 22 1896
CAMBRIDGE, MASS.

The University

BIOLOGICAL LABORATORIES LIBRARY
HARVARD UNIVERSITY.

G&T

A

Monsieur le Dr Antoine GAILLETON

Chirurgien de l'Antiquaille

Professeur à la Faculté de Médecine

Maire de Lyon

Grand officier de la Légion d'Honneur, etc., etc.

Témoignage de respect et d'admiration

LA BOTANIQUE A LYON

AVANT LA RÉVOLUTION

ET

L'HISTOIRE DU JARDIN BOTANIQUE MUNICIPAL DE CETTE VILLE

I

LES BOTANISTES LYONNAIS ANTÉRIEURS A LA RÉVOLUTION DE 1789

Notre but en écrivant cette notice pour le volume qui perpétuera le souvenir des fêtes universitaires dont Lyon fut le siège en 1894 était primitivement l'histoire du jardin botanique de la Ville, dont la direction est confiée depuis de longues années à un membre de l'Université, mais il nous a semblé ensuite plus convenable de consacrer en premier lieu quelques pages aux lyonnais de renom qui ont joué un certain rôle avant le commencement de ce siècle dans les progrès de la botanique, sans remonter cependant au delà de cette époque que l'on peut qualifier d'époque de la renaissance de l'étude des végétaux : le XVIe siècle.

C'est au XVIe siècle, en effet, que les botanistes lyonnais commencent à s'affirmer. Alors, un progrès immense se produisait dans l'étude des plantes : les savants s'étant aperçus qu'ils faisaient fausse route depuis plus de huit siècles en voulant

retrouver dans l'Europe centrale les plantes méditerranéennes décrites par les anciens auteurs grecs et romains, d'Aristote à Pline l'Ancien, commencent à observer les végétaux qui les entourent et à les distinguer nettement de ceux qui ont été l'objet de tant de commentaires.

Cucurbita maior. *Cucurbita minor.*

Aux essais d'interprétation de Théophraste, de Dioscoride et de Pline succèdent les descriptions originales des plantes rurales des diverses régions, de la Méditerranée à la mer du Nord. Les botanistes des différentes nations rivalisent entre eux, ornant leurs ouvrages de nombreuses xylographies exécutées avec un certain degré de perfection, si l'on tient compte du moment de leur production (1).

(1) Nous devons à l'amabilité de M. A. Storck, digne continuateur à Lyon des Gryphe et des Roville, de pouvoir montrer des spécimens de ces gravures sur bois. Ceux qu'il a bien voulu mettre à notre disposition sont tirés de l'ouvrage de Léonard Fuchs, *De historia stirpium*, imprimé à Lyon par Balthazard Arnoullet, en 1551.

Puis quelques-uns, s'enhardissant, vont chercher au loin d'autres matériaux d'études que l'on s'efforcera de conserver vivants dans les jardins botaniques.

A cette époque, Lyon était un centre de production pour la librairie. Gryphe, de Roville, de Tournes, Huguetan, Renaud, imprimeurs célèbres,recherchaient les savants et les incitaient au travail pour alimenter leurs presses. Les botanistes qui répondirent à leur appel furent nombreux.

Le premier en date de ces botanistes lyonnais est SYMPHORIEN CHAMPIER, *Campegium*, médecin de Charles VIII et de Louis XII, historien et botaniste, né à Saint-Symphorien-le-Château (Rhône) en 1472, mort à Lyon en 1539, qui fit paraître dès 1504 de nombreux écrits (1) dont les principaux, au point de vue qui nous occupe, furent un *Hortus gallicus* et un *Campus Elysius Galliæ amœnitates refertus* qui parurent la même année, en 1533.

GUILLAUME DUCHOUL (2) publie chez de Roville, en 1555, une histoire du chêne accompagnée d'une description du mont Pilat. Il parle dans cet ouvrage de beaucoup d'autres plantes que le chêne. En 1560, le médecin BENOIT LECOUR (3), *Curtius*, publie une histoire des arbres chez Jean de Tournes. La même année (4) JEAN BRUYER, petit-fils de Champier, donne son traité des aliments (*de Re cibaria*), qui démontre que l'auteur a de sérieuses connaissances sur l'histoire naturelle entière.

C'est à l'incitation de Guillaume de Roville, qui entretenait à grands frais un jardin botanique (dont DALECHAMP, DUMOULIN et J. BAUHIN eurent la direction), des peintres et des graveurs, que Dalechamp, médecin et botaniste, né à Caen en 1513, mais établi et marié à Lyon où il mourut en 1588, entre-

(1) HALLER : *Bibliotheca botanica*, t. I, p. 246.
(2) HALLER : *Bibliotheca botanica*, p. 316.
(3) HALLER : *Bibliotheca botanica*, p. 327.
(4) HALLER : *Bibliotheca botanica*, p. 325.

prit la publication de l'*Historia generalis plantarum* qu'il ne put terminer, accablé qu'il était par les affaires. Dalechamp voulait donner dans cet ouvrage la description de toutes les plantes connues de son temps et surtout le résultat de trente années d'excursions dans le Lyonnais, la Suisse, le Dauphiné et la Savoie.

Gilibert prétend que JEAN BAUHIN fut chargé par de Roville de la continuation de cette œuvre, mais le fait me paraît douteux, car Jean Bauhin était déjà fixé à Montbéliard en 1570 où, grâce à la générosité du duc Ulrich de Wurtemberg-Montbéliard, dont il était le médecin, il avait pu fonder, en 1578, un jardin botanique, le septième établi en Europe (1), car Venise, Padoue, Pise, Bologne, Rome et Leyde possédaient déjà des jardins botaniques à ce moment. Ce qui n'est point douteux, c'est que J. Bauhin connut Dalechamp lors de son passage à Lyon, ville dont il fut chassé par l'intolérance religieuse des catholiques poursuivant les protestants, et qu'il y réunit des matériaux pour son *Historia universalis plantarum* qui ne parut qu'en 1660-1661, longtemps après sa mort, survenue en 1616. Ce qui est également certain, c'est que dans cet ouvrage Bauhin fait de nombreux emprunts à Dalechamp et cite souvent des plantes du Lyonnais. Cependant tout porte à croire que J. Bauhin, qui logeait chez de Roville, a collaboré à cet ouvrage dont Roville lui-même avait conçu le plan et auquel il avait fait travailler plusieurs années avant l'arrivée de Dalechamp à Lyon.

Quoi qu'il en soit, c'est le médecin JEAN DESMOULINS, *Molinæus* (né à Ambert en 1530, mort en 1620) qui acheva l'*Historia generalis plantarum* avec les matériaux fournis par Dale-

(1) Les conquérants du Mexique trouvèrent, dit-on, en 1519, des jardins botaniques parfaitement installés à Houantepec, Chapoltepec, Iztapalapan et Tezcouco. La civilisation américaine aurait marché plus vite que celle de l'ancien monde à ce point de vue.

champ. Elle parut en 1587, longtemps paraît-il après son achèvement (1). Desmoulins donna plus tard, en 1615, une traduction française de cette œuvre sous le titre *Histoire générale des plantes*.

Citons enfin comme appartenant à la même période, CLAUDE MILLET et ANDRÉ CAILLE, élèves de Dalechamp, et surtout PONS, médecin, qui a laissé des observations critiques sur l'histoire de Dalechamp.

A partir de 1600, l'imprimerie lyonnaise souffre de la concurrence ; la botanique en subit le contre-coup et rien de fort remarquable n'est publié à Lyon pendant le XVIIe siècle. Cependant, celui-ci voit naître à Cerdon, dans le Bugey, le 25 février 1658, JEAN-BAPTISTE GOIFFON, qui se fit recevoir médecin à Montpellier malgré l'avis de sa famille. Il pratiqua d'abord dans son pays, puis il prit du service dans l'armée d'Italie (1687). De retour de la guerre, il se fit agréer au Collège de médecine de Lyon en 1693; il suivit ensuite l'armée en Espagne, en 1705, d'où il revint à Lyon à la suite de maladie. Il avait un très grand renom comme chirurgien. En 1717, il fut nommé échevin de Lyon. Il mourut d'apoplexie le 30 septembre 1730, laissant différents manuscrits dont la plupart furent perdus sauf un catalogue des plantes du Lyonnais et des provinces voisines (2), que de Jussieu et de la Tourrette négligèrent, le jugeant illisible.

Cependant Gilibert parvint à le déchiffrer et le fit transcrire. Gilibert place ce travail en parallèle avec les travaux de Magnol (flore de Montpellier), Tournefort (flore de Paris), Lindern (flore d'Alsace). Goiffon serait donc un des principaux coopérateurs de la flore de France dont il a décrit dix-sept cents espèces lyonnaises.

Gilibert cite comme vivant au XVIIIe siècle, le bon SAUBRY,

(1) Elle contenait 2686 figures (HALLER, *loc. cit.*, p. 314).
(2) HALLER : *loc. cit.*, t. II, p. 615.

célibataire, né vers 1702, qui employait une grande partie de ses revenus, fort importants, à satisfaire ses goûts pour l'histoire naturelle. Il avait acquis de Comerson son riche herbier, précieux par une foule de plantes envoyées par Linné, Haller, Sauvage, Ludwig et Séguier ; mais il avait aussi d'autres collections et particulièrement une collection d'insectes extrêmement développée. Son cabinet d'histoire naturelle appartient maintenant à la ville de Lyon, qui, avant la fin du siècle dernier, avait reçu ou acquis les trois collections de Saubry, de Pestalozzy et de Claret de la Tourrette.

Il faut arriver maintenant jusqu'en 1763 pour signaler un nouveau botaniste lyonnais de marque, résidant dans sa ville natale, CLARET DE LA TOURRETTE, MARC-ANTOINE-LOUIS (né à Lyon en 1729, décédé en cette ville, au mois d'août, pendant le siège de 1793). Conseiller à la cour des Monnaies, fils du président de cette cour, Claret de Fleurieu, qui fut aussi prévôt des marchands et commandant de la Ville, il consacre ses loisirs à l'histoire naturelle et constitue un herbier qui, avec celui de Seringe, forme encore actuellement le meilleur fonds de l'herbier de la ville de Lyon. En 1763, il installe de concert avec l'abbé ROZIER dans le logis de l'Abondance, à la Guillotière, où Bourgelat vient d'ouvrir l'Ecole vétérinaire de Lyon, la première fondée en France, il installe un *jardin botanique* (1), dont l'abbé Rozier conserve ensuite la direction. En 1766, il établit dans le parc entourant le château de la Tourrette, appartenant à son père, puis à son frère aîné, M. Claret de Fleurieu, et situé à Eveux, au-dessus de l'Arbresle, une pépinière où il tente d'acclimater de nombreux arbres et arbustes étrangers. Mais il possédait en propre, à Fourvières, près de l'Antiquaille, un jardin où il a cultivé plus de trois mille espèces de plantes

(1) Il avait trois bicherées lyonnaises (près de 4.000 mètres carrés), était clos de murs, muni d'une petite serre à orangers et contenait environ 2.000 plantes, dont 600 usuelles, rangées suivant le système de Tournefort et étiquetées.

étrangères, tant en pleine terre que dans la serre chaude. Il fit de nombreuses excursions dans le Forez, le Bugey, le Jura, la Chartreuse et visita même la Sicile et l'Angleterre. Son principal ouvrage porte le titre de *Démonstrations élémentaires de Botanique* (1766) ; il le publia en collaboration avec l'abbé Rozier pour l'instruction des élèves de l'Ecole vétérinaire. Cet ouvrage à la constitution duquel il prit une part, tant pour le fonds que pour le plan, beaucoup plus grande que celle de l'abbé Rozier, eut deux éditions de son vivant; plus tard, Gilibert en fit paraître deux nouvelles : la dernière date de 1796. Ce nombre de tirages considérable fait le meilleur éloge de la valeur de cette œuvre.

Le *Chloris lugdunensis* (1785) obtint aussi un grand succès; il est remarquable, en effet, par la grande quantité de cryptogames qu'on y trouve décrits : les lichens avaient surtout attiré son attention (1). Il faut aussi citer l'*Indication des plantes du mont Pilat* dans laquelle il a fait connaître 72 espèces subalpines très rares (1770).

Il remplit sans interruption les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Lyon depuis le 20 janvier 1767 jusqu'à sa mort.

L'ABBÉ ROZIER, JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, bien qu'il soit plus connu comme agronome que comme botaniste, ne peut être laissé de côté à propos de l'histoire de la botanique dans une ville qui a fait exécuter son buste et que ses contemporains ont surnommé le Columelle français. Né à Lyon, le 23 janvier 1734, il était fils d'Antoine Rozier, contrôleur provincial des guerres au département de Touraine et grand propriétaire à Saint-Cyr et à Sainte-Colombe, près Vienne. Il commença ses études à Villefranche et les termina au séminaire de Saint-Irénée, à Lyon. Il fut reçu maître ès arts à Valence, le 31 juillet 1752, et

(1) GILIBERT. — *Démonstrations de botanique*, 4e édition. t. I., 1796, Notice sur la vie de Claret de la Tourrette.

y obtint le bonnet de docteur le 3 août 1755. Pour s'adonner plus librement à ses goûts et pour répondre aux désirs de sa famille, il embrasse l'état ecclésiastique, mais il s'occupe surtout d'agronomie et de vinification. Après la mort de son père. il dirige les biens de sa famille et surtout ceux de son frère aîné qui en avait hérité. Il dévore son petit patrimoine dans des essais de culture et il se brouille avec son frère qui ne veut point le suivre dans la voie où il s'est engagé. Venu à Lyon, Bourgelat le charge d'abord de diriger le jardin botanique de l'école qu'il vient de créer, puis le fait nommer directeur à sa place, lorsqu'il quitte Lyon pour fonder l'école vétérinaire d'Alfort. Mais Rozier ne conserve pas longtemps ces fonctions : Bourgelat trouvant qu'il fait une part trop grande à la botanique et cela au détriment de l'hippiatrique, le fait révoquer (1766). Il revient à l'agronomie et, entre autres services, il fait entrer l'huile d'œillette dans la consommation par la bouche. En 1772, il publie un mémoire sur la meilleure manière de gouverner les vins de Provence.

Il vivait chichement à Paris du produit du journal de physique et d'histoire naturelle qu'il avait acheté de Gautier. Il sut donner un tel intérêt à cette publication qu'il s'attira la bienveillance des savants de l'époque. Le roi de Pologne, sur la recommandation de Haller, dit-on, le mit à l'abri du besoin en lui conférant le prieuré de Nanteuil-le-Haudoin ; il lui fournit ainsi le moyen d'acheter une propriété à Béziers en 1780.

En 1781, il commenca la publication de son *Dictionnaire raisonné d'agriculture*, qui devait comprendre dix volumes. Il rédigea lui-même les huit premiers volumes de cet ouvrage extrêmement estimé. Les deux derniers ne parurent qu'après sa mort, mais du Thouin et Parmentier, ses continuateurs, trouvèrent dans ses papiers la plus grande partie des matériaux nécessaires pour leur confection et, particulièrement, un article fort remarquable sur les vins. Cet ouvrage eut une seconde édition en 1809.

Le 21 août 1783, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Lyon.

Buste de l'abbé Rozier, par Chinard, stèle par Prost.

En 1786, après quelques démêlés avec l'évêque de Béziers, il abandonne sa propriété et se fixe définitivement à Lyon. Il achète une petite maison sur le versant de la Croix-Rousse,

rue Masson, près de son intersection avec la rue Neyret (la maison avait une issue sur cette dernière rue). Récemment encore, elle se signalait aux passants par cette citation de Virgile qu'il avait fait graver sur la porte :

..... Laudato ingentia rura :
Exiguum colito.....

(*Géorgiques*, livre II, 411-412).

Il devient chanoine d'honneur de Saint-Paul et membre de l'assemblée provinciale de la généralité de Lyon (1787).

Il donne cette même année un mémoire sur la culture et le rouissage du chanvre, qui eut les honneurs d'une traduction en italien.

Le 1er décembre 1787, il propose d'ouvrir un cours gratuit et public pour la culture des arbres fruitiers et forestiers et de choisir dans chacun des six arrondissements de la généralité de Lyon deux cultivateurs intelligents qui lui seraient envoyés aux frais de la province pour suivre ce cours pendant un an. On ne put donner suite à ce projet, mais on loua à Vaise, sur l'emplacement actuel de la rue du Chapeau-Rouge, un enclos avec maison pour l'établissement d'une pépinière et salle de cours. C'était le rétablissement de la pépinière régionale qui, fondée en 1643, avait disparu, puis avait été reconstituée sous Louis XV (qui institua des pépinières dans chacune des généralités du royaume), pour disparaître de nouveau. Cette école fonctionna cinq ans et rendit de réels services. Rozier y fonda une école de taille pour les arbres fruitiers et de greffe pour ceux de toute nature. Les élèves de Rozier ouvrirent des pépinières ; Lyon devint un centre horticole. L'impulsion donnée par Rozier se fit nettement et pour ainsi dire uniquement sentir dans l'horticulture lyonnaise jusqu'en 1870, époque à laquelle le goût des fleurs divise les Lyonnais en deux camps, les pépinié-

ristes et les fleuristes. Mais les pépiniéristes n'en furent pas amoindris et Lyon, déjà connu par ses producteurs de fruits, vit simplement sa renommée s'accroître des résultats des travaux de la nouvelle école, qui avait pris l'hybridation comme point d'appui. Aujourd'hui, pépiniéristes et fleuristes se donnent la main, comprenant que l'union fait la force et qu'avec la diffusion des connaissances horticoles la concurrence est née et qu'il importe à tous de se grouper autour du drapeau qui porte comme devise : Avant ! avant ! Lyon le melhor.

A la révolution, Rozier perdit ses bénéfices (1). Il avait à sa charge deux sœurs et les deux enfants de l'une d'elles. En 1792, on créa pour lui une chaire d'agriculture à l'Institut établi au collège de la Trinité. Ayant toujours donné de nombreuses marques d'indépendance, il devient, à la suite d'élection, curé constitutionnel de Saint-Polycarpe et, se consacrant à l'enseignement d'une saine morale, il rédige un pamphlet périodique destiné à combattre l'action déplorable d'Hébert et de son journal *Le Père Duchesne*.

Il était très probablement affilié à la franc-maçonnerie, qui compta du reste plus d'un prêtre parmi ses membres à la fin du siècle dernier et pendant le premier tiers de celui-ci. Logé rue Vieille-Monnaie, à l'oratoire voisin de son église, il subissait, en 1793, le siège, pendant lequel avait déjà disparu Claret de la Tourrette, lorsque le 29 septembre, ayant cédé son lit à un de ses amis, il alla se reposer dans une chambrette taillée dans les mansardes. Il y fut tué par une bombe. Il avait 59 ans. Son corps fut réduit en lambeaux ; les débris recueillis furent déposés dans l'église Saint-Polycarpe, mais aucune inscription n'ayant relaté le lieu de son inhumation, il fut impossible

(1) Ce fait met à néant cette légende qui a encore cours dans certaine partie de la population lyonnaise que Rozier a légué à la Ville une somme importante pour l'entretien du jardin botanique et l'édification de l'orangerie. Rozier mourut sans fortune, et probablement intestat, sans connaître le jardin botanique qui ne fut fondé que trois ans après sa mort.

(au dire de Cochard, son neveu) à Gilibert, commis par l'administration centrale du Rhône, le 9 prairial an VII, à la recherche des restes de l'abbé Rozier, de les retrouver et par conséquent il ne put être donné suite à la délibération du 29 du même mois ordonnant de les porter au jardin botanique.

Lyon a honoré sa mémoire en donnant son nom à la rue qui fait face à Saint-Polycarpe et en commandant, en 1811, au sculpteur Chinard le buste de Rozier qui fut exécuté en marbre blanc de Carrare et posé sur une stèle en pierre de Villebois, ornée de guirlandes et d'une inscription par Prost. Ce buste placé, en 1812, au jardin des plantes y demeura jusqu'au moment de la translation du Jardin botanique au Parc où il fut installé dans l'orangerie. L'entrée de ce bâtiment n'étant pas permise au public, c'était l'oubli pour Rozier ; aussi voit-on la Société impériale d'horticulture adresser, dès 1859, une pétition au préfet du Rhône pour que le buste de Rozier soit placé dans la pelouse qui sépare la serre du jardin botanique de l'enclos où sont logés les daims, en un mot, dans le haut du Pré fleuri. L'ingénieur en chef Bonnet ayant répondu que le buste était mutilé et en assez mauvais état, il ne fut pas donné de suite à cette pétition. L'on m'a dit que des mécontents avaient alors enlevé le buste de l'abbé Rozier et l'avaient précipité dans la Saône. Il est certain que l'œuvre de Chinard, en marbre de Carrare, ne se trouve plus au Parc et que la stèle ne supporte qu'une reproduction en plâtre du buste primitif. La Ville remplirait un devoir en ordonnant tout au moins la translation de ce buste au musée, où il est noté comme devant être exécuté, mais elle ferait mieux encore en le faisant reproduire, soit en marbre soit en bronze, avant de lui donner cette destination, définitive il faut l'espérer (1). Rozier a le droit de figurer dans la galerie

(1) L'orangerie menace ruine à tel point qu'on a dû placer récemment des poutres pour en soutenir le toit. Si l'on n'y prend garde, Rozier, victime posthume d'un troisième cataclysme, brisé de nouveau, disparaîtra pour toujours laissant croire que la fatalité s'est acharnée sur lui, même après sa mort.

des Lyonnais célèbres (1, 2), par sa naissance, par ses travaux en botanique et en agronomie, par ses idées libérales et son dévouement à la chose publique et même par sa mort, car je tiens pour une parfaite légende, du témoignage même de Gilibert, dont le républicanisme ne fut point douteux et qui fut maire de Lyon avant et pendant le siège de la ville en 1793, je tiens pour légende l'histoire de Lyon vendu aux royalistes et combattant pour le retour de la monarchie, car Gilibert explique ainsi dans son introduction à l'histoire des plantes de l'Europe le motif de sa conduite en 1793 : « *Etant de ceux qui avaient employé toute leur énergie pour repousser la tyrannie décemvirale, préférant la mort à l'ignominie dans laquelle nous tenaient de vils suppôts de tyrans.....* »

Il est donc certain après un pareil témoignage que Lyon et Gilibert en tête ne se rangèrent avec les Girondins que pour protester contre les procédés de la Convention et repousser l'oppression du Comité du Salut public. C'est bien là l'esprit sage et modéré de notre cité commerçante qui a toujours eu pour principe absolu l'horreur du désordre et des aventures.

Quelques années avant la mort de Claret de la Tourrette et de l'abbé Rozier s'était éteint, en 1786, le 6 janvier, sans doute dans sa propriété de la Fréta, près de Lyon, sur les bords de la Saône, PIERRE POIVRE (né à Lyon le 23 août 1719). Ancien intendant à l'Ile-de-France et à Bourbon, il avait introduit dans ces îles la culture des épices. Rentré en France, il avait fait de son jardin de la Fréta un véritable jardin d'acclimatation où il

(1) Notre requête a été écoutée, M. le maire de Lyon vient d'ordonner le transfert au Musée du buste de Rozier dont il a été retrouvé deux nouveaux exemplaires en plâtre (1895) dans les greniers de l'orangerie. (Note ajoutée pendant l'impression).

(2) L'œuvre de Chinard, fort altérée, serait déposée chez le sculpteur Pagny. Ainsi tombe la dernière légende. (Note ajoutée pendant l'impression).

[illegible]

[illegible] Jussieu [illegible] Lyonnais, et aux nombreux botanistes de ce nom qui ont vu le jour dans notre ville, et serais d'autant plus coupable vis-à-vis de mes concitoyens qu'ils ont depuis peu élevé sur une de nos places publiques une magnifique statue (1) à BERNARD DE JUSSIEU qui, à mon avis du moins, est certainement aussi original qu'Antoine Laurent, son neveu et son élève, auquel on accorde trop facilement la part qui revient à l'oncle et peut-être aussi celle qui appartient aux autres de Jussieu, bien que ces titres étrangers ne lui soient point indispensables, ayant assez fait par lui-même pour passer aisément à la postérité.

LAURENT DE JUSSIEU, père de Bernard, est issu d'une vieille famille des monts du Lyonnais dont les membres ont exercé de père en fils, pendant de nombreuses générations, les fonctions de notaire à Montrottier et à Bessenay. Laurent, né à Montrottier, le 29 mai 1651, rompit avec la tradition, se fit recevoir docteur en médecine et pharmacien, et vint exercer son art à Lyon où il mourut le 24 mai 1718, après avoir eu seize enfants dont six décédèrent en bas âge. Des dix survivants l'histoire n'a conservé le souvenir que de quelques-uns :

1° CHRISTOPHE, l'aîné, pharmacien à Lyon, seigneur de Sénevier (né à Lyon le 7 avril 1685 ; mort dans cette ville, le 11 décembre 1758) qui ne s'occupa point de botanique, mais fut le père d'Antoine-Laurent dont nous reparlerons bientôt.

2° ANTOINE, de l'Académie des sciences, docteur en méde-

(1) Due au ciseau de l'habile sculpteur Pierre Aubert.

cine de Paris, professeur de botanique au Jardin du roi, né à Lyon, le 8 juillet 1686, mort à Paris le 22 avril 1758. Il eut, ainsi que son frère Bernard, pour premier maître Goiffon (1) qui lui assura des protecteurs à Montpellier et à Paris et fut ainsi l'artisan de sa fortune. Il herborisa dans les environs de Lyon, le Forez, le Beaujolais, le Bugey, le Valromey et le Dauphiné. Ses premières herborisations furent faites entre 1700 et 1708, avant son départ pour Paris. Nommé professeur au Jardin du roi, à Paris, il ne fit plus que de courtes visites à sa ville natale ; cependant, il y revint certainement en 1716, en se rendant en Espagne et en Portugal, par ordre du régent, dans le but d'y rechercher les plantes mentionnées dans le Corollaire de Tournefort. De retour de ce voyage, en 1717, il fit encore quelques courses, notamment dans les Alpes du Dauphiné (Chamrousse, Saint-Hugon et la Chartreuse).

3° BERNARD, de l'Académie des sciences (1725), docteur en médecine de Montpellier, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, démonstrateur de botanique au Jardin du roi (où il succède à Vaillant), né à Lyon le 17 août 1699, mort à Paris le 6 novembre 1777.

En 1716-1717 il accompagne son frère Antoine dans ses herborisations aux environs de Lyon et dans le Dauphiné. Puis, ayant terminé ses études médicales à Montpellier au commencement de 1820, il revient à Lyon et y demeure encore pendant deux ans qu'il emploie à herboriser. En 1822, il rejoint son frère Antoine à Paris et il est peu probable qu'il soit revenu à Lyon depuis, au moins dans l'intention d'y faire de la botanique.

Il est surtout connu par son essai sur la méthode naturelle qu'il fit en 1759, lorsque Louis XV, voulant faire planter un jardin botanique dans le parc de Trianon près Versailles, le chargea de ce soin.

(1) Voyez Dr Bonnet : *Documents pour servir à l'histoire de la botanique dans la région lyonnaise* (Annales de la Société botanique de Lyon, 1888.)

Bernard de Jussieu, qui s'était beaucoup préoccupé de l'établissement de la méthode naturelle, la réalisa sur le terrain telle qu'il l'entendait, mais il ne publia rien sur ce sujet. Son neveu A.-L. DE JUSSIEU a inséré en tête de son propre *Genera plantarum,* publié en 1789, le catalogue des soixante-cinq ordres naturels qui avaient été adoptés dans le jardin de Trianon, avec la liste des genres rattachés à chacun d'eux. Si l'on compare cette liste à la classification d'Antoine-Laurent, on acquiert vite la certitude que les principes qui ont présidé à la formation de ces deux groupements de plantes sont absolument les mêmes.

Bernard s'appuie d'abord sur des caractères tirés de l'embryon pour former les trois embranchements de A, Mono et Dicotylédones, caractères excellents, déjà mis en lumière, depuis 1703, par JOHN RAY dans son *Methodus plantarum,* mais auxquels il n'attachait pas une aussi grande importance que Bernard de Jussieu.

Avant Bernard, Bœrhave, en 1710, avait aussi reconnu l'importance des caractères tirés de l'embryon pour la classification des plantes.

Bernard, pour former ses groupes secondaires, s'adresse ensuite à l'insertion des étamines, qui peuvent être hypogynes, périgynes ou épigynes, comme le fait un peu plus tard le botaniste allemand Gleditsch dans son *Systema plantarum a stamineum situ* (1768).

Mais, le plus grand titre de gloire de Bernard consiste certainement dans l'invention de la subordination des caractères qui fit faire tant de progrès à la classification naturelle. Il ne cessait en effet de répéter à Antoine-Laurent « qu'il y a dans les végétaux des caractères qui sont incompatibles les uns avec les autres et qui s'excluent ». Antoine-Laurent, excellent disciple, devait plus tard développer cette idée d'une façon magistrale dans l'introduction de son *Genera plantarum.*

Dès 1770, Bernard de Jussieu, âgé de soixante et onze ans, cessa presque complètement de s'occuper du Jardin des plantes, dont il avait abandonné le soin à ANTOINE-LAURENT. Sa santé et sa vue s'affaiblissaient. Il mourut en 1777, après avoir éprouvé plusieurs attaques d'apoplexie.

En 1774, Antoine-Laurent, mettant à profit les facilités que lui donnait son oncle, avait disposé le Jardin des plantes selon les principes de la méthode qu'il avait déjà améliorée et à l'amélioration de laquelle il devait consacrer sa vie entière.

Le quatrième fils de Laurent de Jussieu dont nous avons à parler est JOSEPH qui fut aussi de l'Académie des sciences (1743) et docteur régent de la Faculté de médecine de Paris. Il est né à Lyon le 3 septembre 1704, et est décédé à Paris le 11 avril 1779. Naturaliste voyageur, il fit partie de l'expédition de la Condamine au Pérou et parcourut pendant trente-cinq ans l'Amérique du Sud.

Seul de tous les enfants de Laurent de Jussieu, Christophe a laissé une descendance, nombreuse du reste, car il eut dix enfants, parmi lesquels ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU (1), certainement le plus célèbre de tous les de Jussieu, celui dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises. Né à Lyon le 12 avril 1748, il vint à Paris en 1765 afin d'y terminer ses études médicales et scientifiques sous la direction de son oncle Bernard de Jussieu. Il fut reçu docteur en médecine en 1770 et nommé cette même année suppléant de Lemonnier, professeur de botanique au Jardin des plantes, qui ne pouvant plus, à cause de sa charge de médecin du roi, remplir ses fonctions au Jardin royal, fut heureux d'agréer pour remplaçant Antoine-Laurent sur la recommandation de Bernard.

(1) Cette filiation et ces dates ne concordent pas avec ce que l'on rencontre habituellement dans les divers ouvrages traitant des de Jussieu. Nous avons embrassé la manière de voir du docteur Ant. Magnin (*Comptes rendus des séances de la Société botanique de Lyon*, 24 avril 1888) qui affirme l'authenticité de tout ce qu'il avance.

A.-Laurent fait partie de l'Académie en 1773. Nous avons déjà parlé de son œuvre scientifique : il sut faire une application profonde et pleine de sagacité des principes de classification émis par son oncle Bernard, mais où il fut tout à fait original et vraiment remarquable, c'est en définissant nettement le premier les familles végétales qui, jusque-là, avaient été constituées par simple intuition. Depuis Lobel, qui, un des premiers, réunit, vers 1570, les végétaux en groupes concordant parfois assez bien avec les familles actuelles, aucun progrès marqué d'un esprit scientifique n'avait été fait dans cette direction, pas même par Linné. On voit, en effet, pour la première fois, dans le *Genera plantarum*, la description des différents genres compris dans chacun des ordres admis, précédée des caractères généraux de cet ordre : de véritables caractères de famille, puisque ces genres sont groupés dans un ordre naturel.

En 1785, Desfontaines succède à Lemonnier. A.-L. de Jussieu cesse ses démonstrations au Jardin des Plantes et s'occupe uniquement de son *Genera*. En 1790, il est nommé membre de la municipalité de Paris et chargé à ce titre de l'administration des hôpitaux et hospices de cette ville. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1792. En 1793, lors de la réorganisation du Muséum d'histoire naturelle, il est nommé professeur de botanique rurale, puis successivement choisi par ses collègues pour remplir les fonctions de directeur et de trésorier de cet établissement. Il contribua puissamment à donner au Muséum son organisation actuelle.

Il reprend ses travaux scientifiques à partir de 1802, époque de la création des *Annales du Muséum* et depuis cette époque jusqu'en 1820, il publie de nombreux mémoires originaux qui ont tous pour but le perfectionnement du *Genera*. Il avait alors soixante-douze ans, sa vue s'affaiblissait (il devait la

perdre presque complètement) et ne pouvant plus faire d'observations il se bornait à des analyses d'ouvrages.

En 1826, il fut remplacé au Muséum par son fils Adrien, qui, né à Paris et y ayant fait toute sa carrière, échappe à notre histoire.

Antoine-Laurent mourut le 15 septembre 1836, âgé de quatre-vingt-huit ans.

II

LE JARDIN DES PLANTES A LA DÉSERTE

Avant d'aborder l'histoire du Jardin des Plantes de la ville de Lyon, sujet qui va bientôt nous occuper uniquement, je veux retracer en quelques mots les phases principales de la vie du fondateur de ce jardin, le docteur JEAN-EMMANUEL GILIBERT, Lyonnais qui sut s'élever au siècle dernier et aux premiers temps de la République à la première magistrature de notre cité.

Gilibert a reproduit lui-même dans l'introduction de son *Histoire des Plantes de l'Europe*, parue en 1806, les traits les plus saillants de son existence mouvementée. C'est à cette autobiographie que j'ai emprunté bien des faits relatés ici.

Il naquit à Lyon le 20 juin 1741, d'une famille originaire d'Italie. Il fut élevé aux environs de Lyon et, se sentant attiré vers la médecine, il se rendit en 1760 à Montpellier d'où il revint, en 1764, après avoir achevé ses études et s'établit tout d'abord à Chazay-d'Azergue. Il se fixa ensuite à Lyon où il se lia avec Villers, la Tourrette et Rozier qui lui servirent, à ses débuts, de guides dans la botanique et devinrent plus tard pour lui des amis véritables.

Non moins habile médecin que botaniste, il fut chargé de l'enseignement de la botanique au Collège de médecine de Lyon, lorsque celui-ci réorganisa, en 1772, ses cours suspendus depuis plusieurs années. L'intendant de Lyon, Jacques de Flesselles, celui-là même qui fut massacré quelques années

après, le 14 juillet 1789, en place de Grève, à Paris, voyant que l'enseignement dans le Collège de médecine attirait une foule d'élèves, offrit de faire les fonds pour établir un Jardin botanique. Gilibert fut chargé de diriger cette entreprise et créa ce jardin aux Brotteaux, en un lieu qui fut occupé depuis par la loge du Parfait-Silence. Entraîné par un zèle imprudent, Gilibert fit des avances considérables. Flesselles s'étant brouillé avec l'abbé Terray, ce contrôleur général défendit à celui-là d'employer les fonds qu'il avait destinés à l'établissement du Jardin. Gilibert fut ruiné du coup.

Heureusement pour lui qu'Haller, avec qui il était en correspondance, le recommanda à Stanislas-Auguste, roi de Pologne, qui avait projeté d'établir une Ecole de médecine et un jardin botanique à Grodno. Il fut agréé en 1774 comme professeur de botanique, de matière médicale et d'histoire naturelle, mais il ne se rendit à son poste qu'en 1775, après avoir séjourné à Paris, où il profita des leçons de de Jussieu, et avoir fait de nouveau le voyage de Montpellier, poussant même jusque dans les Pyrénées.

Il se rendit en Pologne en passant par Genève, Berne, Zurich, Vienne, herborisant en chemin et liant de nouvelles relations avec les savants directeurs des jardins botaniques de ces villes : Bonnet, Haller, Gesner et Jacquin.

Jacquin à Vienne lui remit, tant en graines qu'en sujets, les éléments de la plantation du jardin de Grodno et, dès le printemps de 1776, il put montrer au roi plus de douze cents plantes exotiques en bon état de végétation.

L'Ecole de médecine ayant été transportée de Grodno à Wilna, Gilibert passa dans cette dernière ville et y séjourna jusqu'en 1783, époque à laquelle il revint en France malgré les instances du roi Stanislas qui l'honorait de sa familiarité. Il donne pour raison de son retour l'état de sa santé ; mais des dissentiments avec le premier ministre du roi de Pologne, et

peut-être aussi d'autres raisons, ne furent pas sans influer beaucoup sur sa détermination.

Pendant son séjour en Lithuanie, Gilibert fit de fréquentes herborisations et rassembla de nombreux matériaux qu'il utilisa dans la publication de sa *Flora lithuanica inchoata (1781-1782)*, dans la réimpression des démonstrations de botanique de Claret de la Tourrette et Rozier, enfin, dans son histoire des plantes d'Europe et étrangères.

Rentré à Lyon, il publie en 1785-1787, pour suppléer au manque des ouvrages de Linné qui sont épuisés : 1° un *Caroli Linnæi systema plantarum Europæ;* 2° en 1792, *Exercitia phytologica quibus omnes plantæ Europæ quas vivas invenit in variis herbationibus seu in Lithuania, Gallia, Alpibus, etc.*

Lorsque la Convention veut réorganiser l'instruction publique, il prononce le 12 novembre 1792, dans l'église des ci-devant Oratoriens, en présence des commissaires de la Convention nationale et à l'occasion de l'ouverture de l'Institut des sciences et arts utiles à la société, un discours empreint du républicanisme le plus pur, dans lequel il fait la critique de l'enseignement ancien, célèbre les progrès accomplis depuis la révolution, indique quelle doit être la conduite de l'homme libre et termine en énumérant les services que doit rendre l'institut nouvellement formé en développant le programme des matières qui y seront enseignées : « Le plan de l'instruction publique qui va s'exécuter n'offre que des sciences utiles à toutes les classes de la société.....

« Vous entendrez une suite de leçons sur la morale appliquée à la législation, sur la géographie animée par l'histoire et les relations commerciales, sur toutes les productions naturelles de nos contrées, sur leur emploi dans les arts, la médecine et l'économie rurale, sur l'application des notions numériques au commerce et aux arts, sur celle des mesures pour les arts utiles, sur la théorie des langues et les différents usages. » C'est à peu

près le programme de notre enseignement moderne. Le discours de Gilibert eut les honneurs de l'impression et du colportage.

Il était professeur dans le nouvel institut et administrateur du Bureau des collèges, lorsqu'au commencement de 1793 il fut élu maire de Lyon. Mais bientôt, jeté en prison par une poignée de factieux qui s'étaient emparés des administrations, il put

croire sa dernière heure arrivée ; il fut cependant rendu à la liberté peu de temps après son arrestation.

Pendant le siège de Lyon la commission départementale le choisit pour la présider. Lors de l'entrée du vainqueur il veut se tuer et se tire sans succès deux coups de pistolet dans la poitrine. Il s'échappe pour éviter l'échafaud et erre pendant les dix-huit mois de la Terreur dans les départements du Midi. Dans son exode, arrêté par des soldats, il pense être condamné, absorbe deux onces de laudanum, mais le poison non toléré est rendu. Il est, contre toute attente, de nouveau relâché.

Rentré à Lyon, il figure dans la liste des administrateurs des collèges de Lyon qui font remarquer aux citoyens membres du conseil général de la commune de Lyon qu'il y a lieu de pourvoir pour compléter l'installation du nouvel institut à deux parties d'instruction très importantes pour la société : 1° la botanique dont l'objet est de faire connaître les plantes médicinales, alimentaires et celles qui sont utilisées par l'industrie et principalement la teinture ; 2° l'agriculture.

Des terrains sont indispensables pour que les démonstrations de ces sciences soient faites avec fruit. « Il conviendrait d'affecter à l'usage de la botanique 4 à 5 000 m. c. du jardin de la ci-devant institution de l'Oratoire dont l'entrée est à la côte Saint-Sébastien et, pour l'agriculture, le domaine de Saint-Julien situé dans la paroisse de la Croix-Rousse et qui fait déjà partie du patrimoine des collèges. »

Etaient alors commissaires du gouvernement dans les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire les représentants du peuple Joseph-Antoine de Boisset, Dupuis, de Seine-et-Oise et Joseph-Clément Poullain de Grandprey. Dupuis, faisant droit à la requête des administrateurs des collèges, prend le 20 prairial an III un arrêté qui ordonne la formation d'un jardin botanique de plantes indigènes et exo-

tiques dans le jardin et le clos du ci-devant Institut de l'Oratoire. Cette mesure est confirmée par un second arrêté du 23 brumaire an IV du citoyen Poullain-Grandprey, pris en application de la loi du 3 brumaire an IV, qui assigne un jardin botanique partout où se trouvent des écoles centrales (collèges ou lycées actuels).

Cet arrêté porte aussi confirmation d'une décision de Boisset : Art. 22. — Le cabinet d'histoire naturelle et les livres rassemblés par les soins du citoyen Gilibert seront incessamment transférés sous sa surveillance à la bibliothèque publique (dans l'édifice Saint-Pierre) et rentreront sous la garde des bibliothécaires. Le citoyen Gilibert est aussi invité à continuer ses recherches sur les objets relatifs à l'histoire naturelle conformément à la réquisition du représentant Boisset et surtout *à faire extraire des jardins nationaux, non vendus, tous les arbustes et plantes rares qu'il croira nécessaires à la formation du jardin botanique.*

Mais des difficultés surviennent : la propriété de l'Oratoire était déjà vendue lors de l'arrêté du représentant Dupuis qui avait cependant pris la précaution de déclarer que toute aliénation faite des jardins et du clos du ci-devant institut de l'Oratoire était non avenue. Pour éviter des retards et concilier tous les intérêts, Poullain Grandprey prend un nouvel arrêté, le 4 frimaire an VI, rapportant d'abord celui du 23 brumaire, puis affectant le jardin de la maison nationale dite *de la Déserte* à la formation d'un jardin botanique en remplacement de celui de l'Oratoire dont il présente tous les avantages.

Vers cette époque Gilibert est élu professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale par le jury d'instruction chargé de l'élection des neuf professeurs qui enseigneront dans cet établissement. Ce titre mettait forcément entre ses mains le jardin botanique.

Le 3 fructidor an IV, l'administration centrale du départe-

ment du Rhône décide que l'enclos de la Déserte et les bâtiments agraires qui y sont contenus recevront non seulement le jardin botanique mais aussi une école d'agriculture et que terrains et bâtiments seront remis immédiatement au citoyen Gilibert qui formera ce jardin et cette école d'agriculture.

Les bâtiments contigus à l'enclos seront demandés au Corps législatif pour y établir une orangerie et des logements pour le directeur et les agriculteurs.

La partie du vœu concernant l'école d'agriculture ne fut pas exaucée (1), mais, plus tard, le 7 ventôse an X, la pépinière départementale, réorganisée, eut une dépendance à la Déserte, à côté du jardin botanique et la conserva une quinzaine d'années. Cette dépendance occupait assez exactement tout le terrain qui constitue aujourd'hui même le Jardin des Plantes devenu simple promenade publique, après avoir été diminué des deux tiers environ.

Quoi qu'il en soit, le clos de la Déserte était seul concédé pour la fondation du jardin botanique, les bâtiments du couvent demeuraient réservés. Ils ne furent cédés à la Ville que le 27 messidor an XII par décret de Napoléon et cela pour l'indemniser des frais qu'elle avait faits pour loger le général commandant la 19e division. Après deux expertises, la dernière faite sur l'ordre du maréchal Berthier, ces bâtiments furent estimés 126.367 francs. Ils ne restèrent pas longtemps debout et le terrain qu'ils occupaient fut en grande partie consacré à la formation de la place Sathonay, ornée aujourd'hui de la statue de Jacquart.

Cette abbaye de la Déserte avait été fondée en 1260 pour des religieuses de l'ordre de Sainte-Claire par Blanche de Châlons, femme de Guichard de Beaujeu, connétable de France. On a

(1) Cependant le clos renfermait un vaste espace destiné à des expériences agricoles. Voir le plan du jardin des plantes de l'Ecole centrale que nous donnons plus loin.

discuté sans solution certaine sur l'origine de ce nom : la Déserte. L'étendue de ce monastère et de ses dépendances était de 14 arpents métriques. Il était limité supérieurement par le bâtiment du Bon-Pasteur, transformé actuellement en caserne, inférieurement par la rue Saint-Marcel (aujourd'hui du Sergent-Blandan) et, latéralement, par la Grande-Côte d'une part, la Côte des Carmélites d'autre part. Le clos de la Déserte mesurait 25 à 26 bicherées (environ 335 ares) dont un peu plus du quart fut attribué à la pépinière départementale. Le reste fut partagé entre le Jardin botanique et une promenade publique.

Seringe, dans son discours de réception à l'Académie de Lyon (1835), prétend qu'il faut faire une part égale dans la fondation du Jardin botanique à Gilibert et à PAUL CAYRE. Ce dernier, alors membre du Conseil des Cinq-Cents (il fut plus tard conseiller de préfecture du Rhône), usa largement de son influence auprès des représentants du peuple pour faire aboutir les projets de Gilibert. Il obtint aussi de Paris et de divers biens nationaux beaucoup d'arbres qui servirent à la plantation du jardin. Paul Cayre ne se désintéressa jamais de son œuvre et nous le verrons présider longtemps la Commission administrative du Jardin.

J'ai pu retrouver, grâce à l'obligeance de M l'architecte-inspecteur Duret, deux plans (1) indiquant quelle était la disposition donnée par Gilibert au jardin botanique qu'il venait de fonder mais il faut ajouter que le terrain fort incliné du clos fut, pendant vingt-cinq ans, l'objet de nombreux travaux indispensables pour en permettre l'utilisation comme jardin

(1) Ces deux plans diffèrent peu l'un de l'autre et sont intitulés, l'un : Jardin botanique de l'Ecole centrale du département du Rhône, c'est celui que nous reproduisons, l'autre : Jardin botanique du département du Rhône. Les légendes qui les accompagnent nous font émettre quelques doutes sur les assertions contenues dans le discours de réception de Seringe concernant la disposition des diverses installations créées par Gilibert.

d'instruction, ou pour l'installation de la pépinière départementale et, enfin, la disposition en promenade publique. Beaucoup plus tard, vers 1857, il devait encore subir de nouveaux aménagements : une partie de sa surface, la moitié environ, était retranchée par le percement des rues Terme, du Jardin des Plantes, du Commerce et de la Cascade, tandis qu'une autre était concédée à la Société du funiculaire de la Croix-Rousse. Le Jardin des Plantes actuel ne donne donc aucune idée du Clos de la Déserte.

Le jardin n'avait d'abord qu'une seule entrée située montée ou côte des Carmélites ; on en créa une seconde, plus tard, rue Saint-Marcel, en face la rue des Anges, enfin, une troisième, plus tard encore, dans la cour du Soleil. Lors de la fondation de la place Sathonay, la seconde entrée fut reportée au fond de cette place, entre les deux bâtiments qui la limitent aujourd'hui au nord.

Près de la rue Saint-Marcel, à droite de ce qui est aujourd'hui la place Sathonay, Gilibert avait établi, *4*, d'après Seringe, une école d'environ mille espèces disposées d'après le système de Tournefort, mais notre plan porte que cet espace était réservé à des semis et à une pépinière. Qui croire ? Une allée passant entre ces cultures et les bâtiments du couvent, *8*, conduisait à la partie supérieure du jardin ; elle venait se briser contre une pente boisée au bas de laquelle on disposa, en 1812, le buste de l'abbé Rozier.

Là, sur la gauche, se trouvait en bordure de la montée des Carmélites un bâtiment exposé au levant, servant d'orangerie, *9*, puis, disposée en gradins, l'école des plantes, *1*, surmontée de trois rangs de couches et châssis, *2*. Seringe place en ces lieux une deuxième école, destinée à donner une idée de la méthode de de Jussieu, et une troisième école disposée selon le système de Linné, mais nous ne savons pas sur quels documents il s'appuie pour légitimer ses dires. A gauche des couches et des

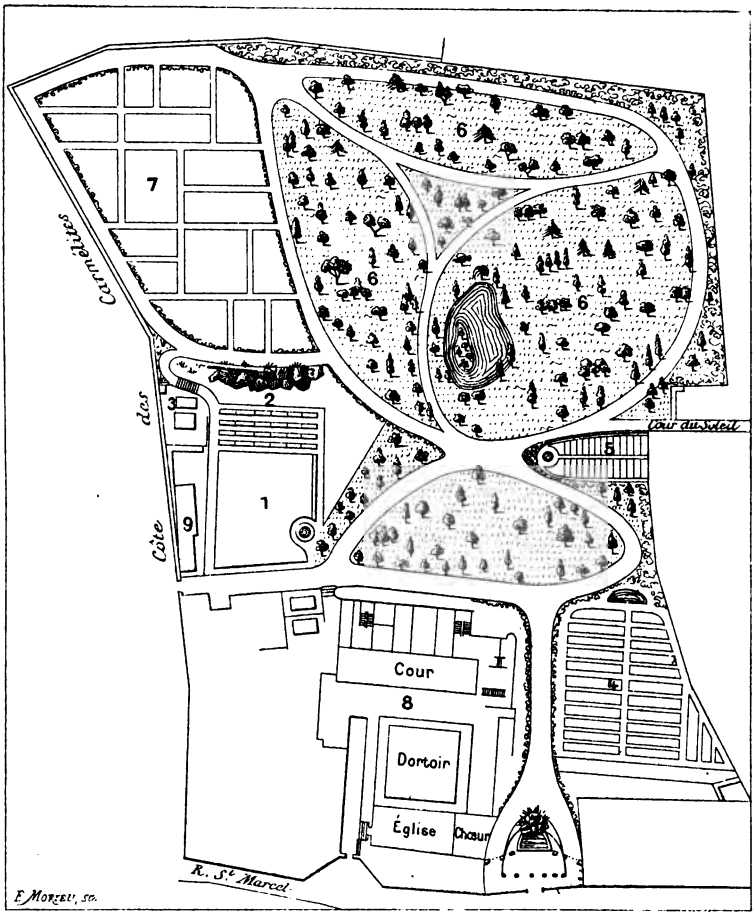

Jardin botanique de l'Ecole centrale du département du Rhône

1, école des plantes ; 2. couches et châssis ; 3, serre ; 4, semis et pépinière ; 5, jardin fleuriste ; 6, école des plantes ligneuses ; 7, partie réservée aux expériences agricoles ; 8, Couvent de la Déserte ; 9, orangerie.

châssis, on rencontrait, *3*, une serre mal construite, exposée au midi et dont le toit n'était point vitré (1).

Sur la droite, près de la cour du Soleil, se trouvait un enclos où l'on cultivait des espèces ornementales, *5*.

La partie supérieure qui s'étendait jusqu'à la caserne du Bon-Pasteur était divisée en deux parties : la plus vaste, située à droite, renfermait l'école des plantes ligneuses, *6*, qui ne figuraient point dans les plates-bandes des diverses écoles citées ; la seconde partie, qui bordait la côte des Carmélites, *7*, était réservée pour des expériences d'agriculture, et peut-être aussi pour la culture de plantes médicinales que l'on délivrait gratuitement aux malades nécessiteux.

On utilisait, en hiver, comme second abri pour les plantes, les caves du Bon-Pasteur pour lesquelles on payait cent francs de loyer annuel à l'Etat, mais ces caves étaient peu faites pour cette destination.

Gilibert faisait ses cours dans la serre.

Le 21 brumaire an IX, le préfet du département du Rhône, considérant qu'il importe de consacrer les principes et de déterminer les formes de l'administration du Jardin botanique, arrête :

Article premier. — Le Jardin botanique du département est sous la surveillance du préfet.

Article II. — L'administration en appartient au *professeur* d'histoire naturelle de l'Ecole centrale (Gilibert), lequel a sous son inspection le *directeur* (NICODÉMI) (2) chargé de se concerter avec lui pour le plan général et les détails ainsi que le *jardinier-*

(1) Rapport de Delhorme-Delille.

(2) GAETANO NICODÉMI ou NICODÉMO, Napolitain, fut un des disciples les plus remarquables du botaniste Cyrillo avec lequel il fit de nombreuses excursions dans le royaume de Naples. Il cultivait aussi pour Cyrillo les plantes rapportées de ces herborisations. Il s'occupait également d'entomologie. Tenore prétend même que

chef (PAILLET) qui suivra les dispositions données au directeur par le professeur.

L'arrêté comprend encore dix-sept articles visant l'administration intérieure du jardin, portant aussi sur les devoirs des fonctionnaires qui y sont attachés, la comptabilité, la tenue des registres d'inventaires, l'aliénation des plantes en excès, les rapports avec le public, les dessinateurs, etc., etc. C'est le premier règlement du Jardin, trop long pour que nous le reproduisions *in extenso*. Il est l'œuvre d'un administrateur fort habile et il y aurait lieu de reprendre aujourd'hui plus d'une des dispositions qui y sont contenues et qu'on a trop oubliées.

Le 21 prairial an XI, le préfet Jean-Xavier Bureaux de Pusy, ancien constituant, vu la loi du 11 floréal an X, et d'après le vœu manifesté par les maires de Lyon et les membres du conseil municipal de cette ville, arrête :

c'est à Nicodémi que l'on doit la plus grande partie des découvertes qui ont été faites dans la Flore et la Faune du royaume de Naples.

Après les troubles dont Naples fut le siège en 1799, et probablement à la suite de la réaction royaliste, Nicodémi vint se réfugier à Lyon au mois de juillet et fut nommé le 27 décembre de la même année surveillant et adjoint au directeur du Jardin botanique. Il était chargé de faire les répétitions des élèves et avait aussi pour fonctions la nomenclature des plantes et les herborisations.

Peu après, il prend le titre de directeur du Jardin botanique en exécution du décret du 21 brumaire an IX. Lorsque Paillet, jardinier-chef, fut révoqué par arrêté en date du 2 vendémiaire an IX (24 septembre 1800), il se charge, en surplus, des fonctions de celui-ci, au moins jusqu'à l'arrivée de M. Madiot, employé au Jardin des Plantes de Paris et élève de du Thouin, qui doit prendre la place de Paillet. Le 11 août 1803, Nicodémi est confirmé dans ses fonctions de directeur par le conseil d'administration du Jardin. Bien que Madiot soit passé à la pépinière départementale qui vient d'être créée, Nicodémi ne peut le souffrir à proximité et donne sa démission à plusieurs reprises, puis sollicite un congé pour se rendre à Paris. Mais, tout à coup, entre le 19 et le 25 germinal an XII, Nicodémi, après avoir donné des marques de démence complète, disparaît pour toujours.

Pendant son séjour à Lyon, Nicodémi a découvert dans les environs un certain nombre de végétaux intéressants, végétaux que l'on trouve cités d'après lui dans les œuvres de Gilibert et de Balbis.

Article premier. — L'établissement du Jardin botanique est mis sous la surveillance immédiate et l'administration du maire de la division nord de Lyon (un des trois maires que possédait alors cette ville).

Art. II. — Il sera adjoint au maire du nord pour la dite administration un conseil composé de quatre membres.

Art. III. — Les membres de ce conseil sont les citoyens Paul Cayre, législateur, Delhorme-Delille, Henri fils aîné et Rey-Monléan (qui devint trésorier de l'administration.)

Art. IV. — Toutes les délibérations du conseil seront soumises à l'approbation du préfet.

Art. V. — Le citoyen Gilibert, professeur au Jardin des Plantes, pourra assister au conseil mais il n'y aura que voix consultative (1).

. . . . . .

Art. VII. — Le Jardin botanique sera considéré comme *établissement municipal,* toutes les dépenses y relatives seront acquittées sur les fonds affectés aux dépenses de la commune.

. . . . . .

Art. IX. — En attendant l'organisation d'un cours spécial d'histoire naturelle, si elle est autorisée par le gouvernement, le cabinet d'histoire naturelle, dont la chaire est supprimée par la loi du 11 floréal, restera sous la garde du citoyen Gilibert qui en demeure responsable.

Le conseil s'assemblait tous les mardis.

En l'an X, Gilibert est désigné dans l'almanach comme directeur de l'Ecole centrale, président de la Société libre d'agriculture, membre de l'Athénée, etc.

(1) Un arrêté préfectoral du 4 brumaire an XII rapporte cet article et accorde au directeur voix délibérative dans ce conseil, mais ce fut pour peu de temps.

En l'an XII, Gilibert, après la disparition de Nicodémi, joint à ses fonctions de professeur celles de directeur. Le conseil a bien proposé M. Mouton-Fontenille pour remplacer Nicodémi, mais celui-là n'a pas été agréé.

Gilibert perdit son emploi à l'Ecole centrale à la suite de la suppression de cet établissement. Il fut aussi question de faire disparaître en même temps le Jardin botanique qui était une dépendance de cette école, mais le conseil municipal, le 21 floréal an XIII, demande la conservation du jardin en laissant Gilibert à sa tête et en lui assurant un traitement de 1,500 fr. par an, plus 1,000 fr. d'indemnité de logement (celle-ci fut ramenée à 800 fr.) ; il demande en plus qu'on lui donne un adjoint survivancier à la nomination duquel le conseil d'administration pourvoierait par voie de concours.

Par arrêté du 28 floréal an XIII, le préfet approuve cette délibération, mais modifie encore la position du professeur dans le conseil d'administration en ne lui donnant de nouveau que voix consultative. Il décide aussi, sur l'avis du ministre, que le musée d'histoire naturelle sera logé dans les bâtiments de la Déserte.

L'impératrice Joséphine ayant fait don au jardin botanique d'un certain nombre de plantes exotiques, le conseil municipal voulant lui en témoigner sa reconnaissance supplie, dans sa séance du 13 germinal an XIII, Sa Majesté l'impératrice et reine de lui permettre de donner au jardin botanique le nom de *Jardin de l'Impératrice* et d'y placer sa statue comme un monument propre à rappeler le souvenir de ses bienfaits, etc.

Le sculpteur Chinard donne une esquisse de cette statue : l'impératrice sous les traits de l'Aurore est montée sur un char traîné de deux chevaux dont elle modère l'ardeur pour semer quelques fleurs. Le sculpteur se rend à Milan pour prendre modèle d'après la personne même de Sa Majesté, mais la statue ne fut jamais exécutée ; les impôts pour la guerre n'en

laissèrent pas les moyens. Le jardin n'en porta pas moins pendant plusieurs années le nom de JARDIN DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

On y cultivait alors près de quatre mille plantes, nombre égal aux deux tiers de celles qui étaient représentées au Jardin des Plantes de Paris.

Le 16 avril 1807, le préfet, comte d'Herbouville, considérant que le maire d'une commune est chargé seul de l'administration de cette commune, fait passer entre les mains du maire de Lyon la surveillance et l'administration du Jardin botanique : ce magistrat nommera dorénavant aux différentes places et révoquera les commissions des employés qui ne rempliraient pas leurs devoirs. Il fera les règlements nécessaires pour assurer le service, mais ces règlements devront être soumis à l'approbation du préfet.

S'appuyant sur cet arrêté, le maire, M. Fay de Sathonay, décide le 30 mai 1807 que la chaire d'histoire naturelle créée par la loi du 3 brumaire an IV sera conservée, qu'elle sera dirigée vers l'enseignement de la botanique et que le professeur de cette science sera chargé en outre de la garde et de la conservation du cabinet d'histoire naturelle. Il ordonne en outre la formation d'un conseil de régie composé d'hommes ayant des connaissances positives.

Ce conseil fut formé le 9 septembre suivant. Il était composé de MM. Paul Cayre, Pernon, Rey-Monléan, Henry fils aîné, Delhorme-Delille et Gilibert.

Mais ce dernier prend de l'âge et ne peut suffire à sa tâche ; le maire décide le 17 juin 1808, sur le rapport du conseil du Jardin, de nommer un directeur du Jardin botanique remplissant en outre les fonctions de professeur-adjoint. Il sera créé aussi un poste de conservateur du cabinet d'histoire naturelle dont le titulaire remplira en outre les fonctions de professeur-adjoint. Le directeur du Jardin botanique recevra 1500 francs ;

les émoluments du conservateur seront fixés à l'époque de la rédaction du budget de 1809 (les appointements du directeur du Jardin botanique figuraient déjà au budget). L'un et l'autre seront logés dans les bâtiments de la Déserte.

Le 21 mars 1808, l'abbé GASPARD DEJEAN est nommé directeur du Jardin botanique. Le docteur STANISLAS GILIBERT, fils d'Emmanuel Gilibert, reçoit la conservation du cabinet d'histoire naturelle qu'il a transporté gracieusement à la Déserte (1807), mais le maire ne parvient pas à lui faire assigner des honoraires par le conseil municipal. Par contre, le préfet ayant demandé, afin de permettre au directeur de faire des herborisations lointaines, qu'on élevât son traitement à 2.000 francs, cette proposition fut adoptée par le conseil municipal.

Quoi qu'il en soit, on règle ainsi l'enseignement de l'histoire naturelle : Gilibert père fera du 5 novembre au 30 avril un cours de zoologie sur les quadrupèdes, oiseaux et poissons, et du 1er mai au 30 août, des démonstrations de plantes. Du 5 novembre au 30 août, M. Stanislas Gilibert enseignera la géologie (coquilles terrestres, fluviatiles, marines et madrépores) ; enfin, pendant le même temps, M. Dejean fera la démonstration des différentes classes d'insectes conservés au Muséum. Le Jardin botanique et les collections seront ouverts aux auditeurs des cours après chaque leçon.

En temps convenable, MM. les professeurs conduiront une fois par semaine les élèves en herborisation.

En constituant ces cours, la Ville a pour but : 1° de faire connaître les productions des trois règnes dans le département ; 2° de donner à l'histoire naturelle une direction également utile à la pharmacie, à la chimie, mise en rapport avec les procédés de la teinture, et à l'art du dessin considéré dans son influence sur les manufactures. Les professeurs devront s'appliquer à l'étude de sujets nouveaux et les traiter dans des mémoires accompagnés de dessins. Ils présenteront chaque

année au conseil leurs observations sur les objets dont il convient d'enrichir le cabinet d'histoire naturelle et le Jardin botanique, et sur les ouvrages qu'il serait utile d'acquérir.

A partir de 1810, Gilibert qui souffre de la goutte et passe au lit la plus grande partie de son temps ne peut plus s'occuper de ses cours où il réunissait 30 à 40 auditeurs. Stanislas Gilibert n'étant pas rétribué ne fait pas non plus de cours. Dejean déclare qu'il ne peut seul faire des cours lorsque ses collègues n'en font point : les trois cours formant un tout dont les parties sont dépendantes. L'administration du Jardin est attaquée le 6 mai 1812 au conseil municipal par M. Masson, l'un de ses membres. Elle est défendue par M. Champanhet dans un long mémoire dont nous tirons quelques renseignements intéressants : depuis 1806 le budget annuel est de 8.800 francs, mais il y a été ajouté de 1806 à 1810 des sommes variant de 4 à 5.000 francs, en tout 22.000 francs, qui ont été utilisées au profit de la promenade en travaux de terrassements, de plantations et de clôture, dont l'administrateur Rey-Monléan a pris la haute direction.

Le budget ordinaire pour 1810 est ainsi constitué :

Professeur : appointements.	1500 fr.
» indemnité de logement.	800
Directeur logé à la Déserte.	1500
Premier jardinier (Claude Perra)	800
Deuxième jardinier (Bachelu)	700
Troisième jardinier (Poid)	500
Un vétéran portier.	200
Soins de propreté du cabinet (femme Perra) . .	72
Chauffage des serres, orangerie, etc.	240
80 ognons de jacinthe tirés de Harlem. . . .	120
Journaliers et matériaux de culture	2380

En 1813, la situation s'aggrave et sous prétexte qu'il existe une chaire de botanique à l'Académie (Faculté des sciences) le conseil municipal demande le 4 juin la suppression de la chaire

municipale. Une lettre de Rey-Monléan à M. d'Albon, maire de la Ville, nous apprend que déjà le conseil d'administration du Jardin des Plantes a été supprimé et que M. R. Champanhet, qui a été d'abord chargé de la surveillance de cet établissement, a dû la laisser au maire.

Le préfet prend la défense du Jardin botanique et le 26 juillet il fait savoir au maire que, sur son avis, le ministre de l'intérieur a décidé que la chaire municipale d'histoire naturelle serait conservée et que M. E. Gilibert méritant à tous égards d'être maintenu dans la place de professeur qu'il occupe, continuerait à jouir de ses appointements et de l'indemnité de logement qui lui est accordée.

Cependant le ministre autorise le conseil municipal à abaisser de 1.000 fr. le budget du Jardin. En 1814, les fonds mis à la disposition seront ainsi répartis :

Professeur	2300 fr.
Directeur.	1500
Trois jardiniers et gardes	2180
Entretien.	1820

La diminution porte sur l'entretien.

Gilibert meurt d'une apoplexie foudroyante le 2 septembre 1814, à huit heures du matin. Il avait soixante-treize ans.

Nous trouvons son panégyrique dans la bouche de Stanislas, roi de Pologne, qui s'exprimait ainsi à son sujet : « M. Gilibert est poli sans grimaces, franc sans rudesse, éloquent sans préparation et savant sans orgueil. »

Il laissait de nombreux travaux (1) : 1° *Les chefs-d'œuvre de Monsieur Sauvage,* 1770 ; 2° *l'Anarchie médicinale,* Neuchatel, 1772; 3° *Indigatores naturæ in Lithuania,* 1781 ; 4° *Flora lithuanica inchoata,* 1781 ; 5° *Exercituum botanicum in schola principe universitatis Vilnensis peractum,* 1782 :

(1) Dr Sainte-Marie : *Eloge historique de Gilibert,* 1814.

6° *Prælectiones Antonii de Haen*, 1784; 7° *Caroli Linnæi botanicorum principis systema plantarum Europæ*, 1785; 8° *Caroli Linnæi fundamentorum botanicorum pars prima*, 1786; 9° *Methodi Linneanæ botanicæ delineatio*, 1790; 10° J.-E. Gilibert *Adversaria medico-pratica*, 1791; 11° J.-E. Gilibert *Exercitia phytologica*, 1792; 12° *Démonstrations élémentaires de botanique*, 3e et 4e édition; 13° *Tableau des plantes à démontrer dans le Jardin botanique de Lyon*; 14° *La Médecine naturaliste*, 1802; 15° *Abrégé du Système de la Nature de Linné*, 1802; 16° *Histoire des plantes de l'Europe*, 1806; 17° *Le Calendrier de Flore*, 1809; 18° *Synopsis plantarum horti lugdunensis*, 1810; enfin, plus de cinquante dissertations, mémoires et discours. Les mémoires portent en grande partie sur la médecine : celui qui traite de la plique polonaise a joui d'une grande estime.

Gilibert a publié aussi un mémoire explicatif de sa conduite lorsqu'il fut arrêté comme magistrat municipal.

Certains lui attribuent la création du jardin botanique de l'Ecole vétérinaire du quai Pierre-Scize. Je n'ai pu malgré mes recherches en acquérir la certitude. Voici ce que me dit à ce sujet M. le professeur Arloing, directeur de cette école et qui en a écrit l'histoire en 1889 : « Je n'ai jamais trouvé dans nos archives l'indication que Gilibert eût créé le jardin botanique de l'Ecole au quai Pierre-Scize, mais je n'en serais pas surpris, car Gilibert était mêlé aux actes officiels de l'Ecole vétérinaire. J'ai lu et j'ai rapporté qu'aux premiers examens passés au quai Pierre-Scize en 1795, Gilibert se trouvait parmi les examinateurs choisis dans le milieu scientifique lyonnais. » Sans vouloir en retirer le mérite à qui il revient, il me semble permis de croire que Gilibert a fourni tout au moins des documents pour la fondation de ce jardin : il en avait tant créé qu'il ne devait plus attacher autant d'importance à une œuvre qui lui était pour ainsi dire habituelle.

Avec Gilibert disparaît la chaire municipale d'histoire naturelle. La mort de ce savant avait ravivé la lutte contre le Jardin botanique un instant apaisée ; le maire, M. d'Albon, prend un moyen terme et par un arrêté en date du 29 septembre 1814, approuvé par le préfet le 9 décembre suivant, décide qu'il ne sera point nommé de titulaire à la chaire de botanique qu'occupait Gilibert, mais que M. Dejean, directeur du Jardin, professera le cours de botanique aux mêmes époques que celles où ce cours était professé par M. Gilibert père. Une augmentation de traitement sera demandée à propos du budget de 1815 afin de dédommager M. Dejean des peines que lui causera ce cumul de fonctions.

GASPARD DEJEAN OU DE JEAN DE SAINT-MARCEL était né à Vienne le 31 janvier 1763. Il appartenait à une famille noble du Quercy dont un membre était venu se fixer en Dauphiné. Il avait fait ses études de philosophie et de théologie, à Lyon, au séminaire de Saint-Irénée, de 1780 à 1784. Il fut reçu maître ès arts à Valence en 1785. Deux ans plus tard, il était ordonné prêtre par l'archevêque de Vienne (1). Peu de temps avant la Révolution il était vicaire de Notre-Dame de la Vie à Vienne, église établie dans l'ancien temple d'Auguste et de Livie. Le vocable sous lequel cette église était placée nous paraît un bien curieux exemple de ces nombreux compromis que l'on enregistre entre le christianisme et le polythéisme. Mais revenons à Dejean. Il est d'abord obligé pendant la tourmente révolutionnaire de se réfugier dans les Alpes où, mettant à profit ses connaissances botaniques, il se livre à la récolte des simples dont il a trouvé un écoulement à Grenoble. Ce travail lui fit acquérir une grande expérience dans la connaissance de la flore des Alpes du Dauphiné et du mont Blanc; il était

(1) Dr MAGNIN : *Notice sur Dejean* (Annales de la Société botanique de Lyon 1891).

infatigable et, paraît-il, d'une hardiesse inouïe. Cependant, volontairement ou non il fut incorporé comme grenadier au 11e bataillon de l'Isère qui faisait partie de l'armée des Alpes, et y demeura jusqu'au 3 brumaire an III. Il vint sans doute se fixer alors à Lyon et s'y livra plus spécialement à l'étude des mousses, mais ce ne fut que le 21 mars 1808, nous l'avons dit plus haut, qu'il y eut, comme botaniste du moins, une position officielle.

La direction de l'abbé Dejean, qui dura six années, ne fut marquée que par quelques faits peu saillants, d'ordre plutôt administratif que scientifique. Le comte d'Albon confère à M. Dejean le 10 décembre 1814 le droit de porter la décoration du Lys en témoignage de son attachement à la cause du roi.

Vers la fin de 1815, vingt-et-un citoyens dans une pétition adressée à M. de Damas, gouverneur de la ville, se plaignent de M. Dejean. Leurs accusations, il est vrai, reposent sur des allégations fausses comme le démontre sans peine Dejean ; elles semblent avoir été dictées par ce fait que le directeur voulant s'opposer aux déprédations dont le jardin est le siège, particulièrement du fait des artistes et des élèves de l'Ecole des beaux-arts, a fermé le jardin à ceux-ci tout en fournissant aux cours et aux dessinateurs les matériaux qui leur sont nécessaires. Dejean sort indemne du débat et propose à l'agrément du maire un nouveau règlement touchant surtout les relations des employés du jardin botanique et du cabinet d'histoire naturelle avec le public. Les artistes et les élèves de l'Ecole des beaux-arts recevront, dans des conditions de bon ordre, les éléments de leurs travaux et de leurs études ; il leur est interdit de se servir eux-mêmes. Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront pas s'introduire dans le jardin sans être accompagnés de leurs parents ou de personnes âgées. Les visiteurs qui auront été le sujet de plaintes justifiées seront privés par le maire du droit de pénétrer dans le jardin. Enfin, certaines parties

réservées ne seront ouvertes au public que deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, de onze heures à midi.

En 1817, le 20 décembre, le conseil général du Rhône propose à la Ville de lui abandonner le terrain que la pépinière départementale détient à la Déserte à cette condition que la Ville céderait au département le clos des Cordeliers de l'Observance pour y réinstaller cette pépinière (1). Le 15 mai 1817, lorsque rien n'était encore décidé, mais comme l'on parlait déjà de ce projet, Dejean fit remarquer au maire qu'à l'origine le clos de la Déserte avait été entièrement affecté au jardin botanique, qu'avant la création de la pépinière départementale Gilibert gérait tout le clos et que ce fut par amiable arrangement que les deux commissions de la pépinière et du jardin convinrent qu'une partie de la Déserte, déjà organisée en pépinière par Gilibert, passerait à la pépinière départementale pour y faire des semis que l'on ne pouvait réussir à Villeurbanne dans le terrain plus spécialement affecté à la pépinière, mais si mal placé qu'il était souvent ravagé par les crues du Rhône. Pour ces raisons, il convenait de rendre au jardin botanique la partie du clos de la Déserte abandonnée par la pépinière. Dejean eut gain de cause ; l'échange fut ratifié le 19 janvier 1818, mais il fut stipulé que la pépinière conserverait la jouissance de la Déserte jusqu'au 1er mars 1819 afin de permettre d'en enlever les sujets en temps utile et par les moyens les plus convenables.

Mais à cette époque se passait un événement qui devait avoir plus tard un retentissement sur la configuration et la

(1) Le clos de l'Observance, situé à Vaise, à côté de l'Ecole vétérinaire, a été absorbé en grande partie par cette école en 1840, après avoir été morcelé lors de la construction des fortifications de Lyon par le génie militaire qui traça en son milieu un chemin (montée de l'Observance) allant du quai Pierre-Scize à Loyasse. Le département, indemnisé pécuniairement par la Ville, acheta un terrain dans le vallon d'Ecully pour y installer de nouveau sa pépinière. Cet établissement, agrandi plus tard, est devenu l'Ecole départementale d'agriculture d'Ecully, aujourd'hui florissante sous la direction du savant ampélographe V. Pulliat.

disposition du jardin. L'on savait qu'il existait dans la partie supérieure du clos, au-dessous de la caserne du Bon-Pasteur, les restes d'un cirque, d'une naumachie, que l'on voulut mettre à jour en 1818. Des fouilles furent faites, elles se continuèrent pendant plusieurs années ; on découvrit, en plus de l'objet principal et d'œuvres d'art anciennes, les canaux d'alimentation de la naumachie dont une partie fut utilisée à l'arrosage du jardin. Puis, sur l'insistance du maire on combla les fouilles ; le terrain fut nivelé et ainsi fut formée dans la partie supérieure du clos, dans le terrain de la pépinière, l'esplanade qui devait recevoir plus tard la grande école de botanique. La place de la naumachie n'est plus indiquée maintenant que par le grand bassin, bien connu des Lyonnais, qui fut construit en 1833-1834 (1).

Dejean quitte le Jardin botanique dans la première moitié de l'année 1819, ayant donné sa démission pour reprendre au dire de Balbis, son successeur, des fonctions sacrées. Il mourut le 3 octobre 1842 à Septème (Isère). Il repose dans l'église de cette localité.

Dejean n'a point laissé, à notre connaissance, d'ouvrages imprimés ou manuscrits.

Balbis (Jean-Baptiste), d'après son propre témoignage, avait été recommandé par Dejean à l'attention de l'administration de la Ville. Il était Italien, né à Moretta, en Piémont, le 17 novembre 1765. Fils de médecin, il fit ses études à Turin et prit lui-même le grade de docteur en médecine. Il devint successivement membre du Collège de la Faculté de médecine de Turin, répétiteur de médecine au Collège royal des provinces et enfin professeur. Il succéda à Allioni, son maître, et fut nommé directeur du Jardin botanique de Turin qu'il agrandit.

(1) Seringe : Discours de réception à l'Académie de Lyon.

Ayant adhéré aux idées de la Révolution française, il est obligé de quitter Turin, passe en France, entre dans les hôpitaux militaires et fait les campagnes des Alpes et d'Italie. Rentré à Turin, Bonaparte le nomme membre de l'administration supérieure. Les Austro-Russes le forcent à émigrer de nouveau. Après Marengo, il abandonne la politique et réclame sa place de professeur de botanique qui lui est rendue. Il se fait une place honorable parmi les botanistes descripteurs, mais, en 1814, la réaction lui enlève sa chaire. Il se retire d'abord à Pavie, puis il sollicite, en 1819, la chaire de botanique et la direction du Jardin des Plantes de Lyon qui lui sont accordées. Son installation se fait vers la fin de juin ou le commencement de juillet de cette même année, mais il ne fut alors que délégué dans ces fonctions, sans doute en raison de sa nationalité.

Dejean avait respecté l'ordre établi par Gilibert. Avec Balbis, dit Seringe, de grands changements commencèrent. La création de la place Sathonay fit reculer l'entrée du jardin à la hauteur du bâtiment qu'occupe aujourd'hui la mairie du 1er arrondissement, bâtiment déjà existant et qui fut réparé ; le pavillon qui lui fait pendant fut alors construit, ainsi que le grand escalier qui les réunit.

Dejean s'était toujours plaint du mauvais état des diverses installations du jardin. Dès avant 1809 il était question de la construction d'une serre chaude qui manquait complètement. Il avait été présenté divers projets pour l'édification de cet appareil, mais ce n'est qu'au commencement de 1825 que la serre qui figure sur notre plan fut livrée à Balbis : sa construction avait demandé plus de deux ans (24 octobre 1822-1825). En 1819-1820 fut construite l'orangerie qui figure aussi sur ce plan et qui fut transportée plus tard au Parc où elle existe encore, mais dans un état qui menace ruine. Elle avait coûté 27.861 fr. 50. En 1825, on abat l'ancienne orangerie et les vieilles bâches. Celles-ci sont remplacées en 1827 par de nouvelles. Il

est certain que toutes ces constructions et la fondation de la place Sathonay (autrefois Jacquart) amenèrent la disparition des cultures établies sur cette place et des remaniements dans la plantation du jardin, mais je n'ai pu trouver quoi que ce soit sur ce sujet.

En 1826, Balbis souffrant demande un congé pour aller se reposer quelque temps en Italie. Il sollicite aussi d'être nommé professeur en titre en s'appuyant sur le fait qu'il a déjà été titulaire pendant quatorze ans de ces fonctions sous le régime français. Je ne sais s'il lui fut donné satisfaction.

Le 18 mai 1830, Balbis se plaint du mauvais état de sa santé qui lui rend les cours difficiles à faire. Le 19 juin, il donne sa démission et recommande pour lui succéder M. Louis-Henry Latil de Thimécourt, docteur médecin, médecin en chef de l'hôpital de Trévoux et des épidémies, président de la Société d'agriculture de cet arrondissement. Le maire nomme de Thimécourt, le 17 juillet, en remplacement de Balbis. Mais à l'instigation de Mouton-Fontenille, déjà directeur du cabinet d'histoire naturelle, qui envie le logement du directeur du Jardin botanique et propose de se charger du Jardin botanique sans appointements, à la seule condition qu'on lui accorderait le logement attaché à cette fonction, le préfet blâme le maire de cette décision hâtive et lui rappelle que l'autorité municipale n'a que le droit de présentation. On passe outre, Latil est installé officiellement le 26 juillet, la veille des trois glorieuses journées dont Latil devait recevoir immédiatement le contre-coup. En effet, le 18 août, le maire rapporte l'arrêté nommant Latil, met Balbis en congé et charge Roffavier de le suppléer pendant la durée de ce congé ou de remplir l'intérim jusqu'à l'installation d'un nouveau directeur, si Balbis persistait dans sa résolution de se retirer. Le 20 août, Balbis insiste sur la nécessité de retourner dans sa patrie pour recouvrer la santé et il réitère sa démission.

L'air natal n'eut pas l'action qu'en attendait Balbis : il expirait en effet peu de mois après sa retraite, le 13 février 1831.

Balbis a laissé un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels plusieurs sont fort appréciés : 1° *Elenco delle piante crescenti nei contorni di Torino,* 1801 ; 2° *Miscellanea botanica,* 1804-1806 ; 3° *Enumeratio plantarum officininalium horti botanici Taurinensis,* 1805 ; 4° *De Crepidis nova species,* 1805 ; 5° *Mémoires sur trois espèces d'hépatiques,* 1805 ; 6° *Flora Taurinensis,* 1806 ; 7° *Observations sur les œillets avec la description de trois nouvelles espèces de dianthus,* 1806 ; 8° *Miscellanea botanica altera,* 1806 ; 9° *Horti Academiæ Taurinensis stirpium,* 1810 ; 10° *Materies medica,* 1811 ; 11° *Catalogi horti botanici Taurinensis, ad annos* 1804-1814 ; 12° *Flora Ticinensis* (en collaboration avec Bocca), 1816-1821 ; 13° *Flore lyonnaise,* 1827-1828. Les matériaux de ce dernier ouvrage ont été en partie puisés par Balbis dans l'herbier de la Tourrette, devenu propriété de la ville, et dans des notes remises par des botanistes lyonnais de l'époque : Aunier, Roffavier, Champagneux et Mme Lortet, mère du doyen actuel de notre Faculté de médecine.

Balbis a droit aussi à la reconnaissance des naturalistes lyonnais comme fondateur de la Société linnéenne. Son herbier extrêmement riche fut vendu à l'Académie de Turin, au grand regret de la municipalité de Lyon qui voulait en faire l'acquisition. Sa bibliothèque a été disséminée.

Le successeur de Balbis fut SERINGE (NICOLAS-CHARLES). Fils d'un receveur des aides à Lonjumeau, près Paris, il naquit en ce bourg le 3 décembre 1776. Il allait être reçu docteur en médecine à Paris, en 1796, lorsqu'il fut réquisitionné pour le service des armées de la République. Il donna sa démission de chirurgien-major après la paix de Lunéville en 1801 et établit sa résidence à Berne où il avait obtenu une place de professeur de

français au collège. Il s'y maria en l'an V. Amateur de botanique, il parcourait les Alpes bernoises et récoltait des plantes par centuries pour les expédier dans tous les pays de l'Europe. En 1805, il fit paraître les trois premiers cahiers des saules de la Suisse, ouvrage qu'il ne termina qu'en 1815 par un *Essai d'une monographie des saules de la Suisse,* qui lui valut le 7 octobre 1815 son admission dans la société des Scrutateurs helvétiques. En 1818, il donne la première édition des *Mélanges de botanique* et la *Monographie des céréales de la Suisse* et est nommé membre de la Société impériale d'agriculture de Moscou.

Entre 1818 et 1825, il publie le *Musée helvétique de botanique,* des observations sur le *genre Rosa,* des *Essais d'une monographie du genre Aconit,* un *Mémoire sur les Mélastomacées,* etc., etc.

Ces travaux le firent remarquer d'Augustin-Pyrame de Candolle, de Genève, qui se l'attacha comme préparateur et comme collaborateur pour l'édification de ce monument scientifique, *le Prodrome,* dont la publication commencée en 1824 se poursuit encore de nos jours. Il rédigea pour cette œuvre des mémoires sur vingt-cinq genres de plantes, notamment : Trigonelles, Trifoliées, Amygdalées, Roses, Potentilles, Saxifrages, Myrtilles, etc. Il faisait paraître régulièrement et en même temps un Bulletin de botanique. Il fut admis en 1821 dans la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève ; en 1822, dans celle d'histoire naturelle de Leipzig ; en 1823, dans la Société royale et centrale d'agriculture de Paris et, le 27 mars 1827, à la Société linnéenne de Lyon.

Seringe faisait souvent le voyage de Lyon et avait lié des relations avec la pléiade de botanistes ardents que possédait alors notre ville. Ceux-ci après la retraite définitive de Balbis, intriguèrent aussitôt pour faire donner sa succession à Seringe qu'ils estimaient particulièrement. A la suite d'une pétition

signée par Mme Lortet et son fils, MM. Roffavier, Balbis, Champagneux, Bredin, Gardieu, A. Dupasquier, Dumas, Barre, Puvis, S. Gilibert, Tabareau, à laquelle le maire donnait pleine satisfaction. Le ministre de l'intérieur sanctionna le 28 août 1830 la nomination de Seringe au poste de directeur du Jardin botanique. Il prêta serment devant M. Prunelle le 27 octobre.

C'était un homme fort actif qui fut dès l'origine parfaitement secondé par le maire, M. Prunelle, et par son adjoint, M. le Dr Terme. Les premières années de sa direction furent consacrées à des améliorations importantes apportées tant au jardin qu'à l'enseignement dont il était chargé.

Le 1er décembre 1830, M. Prunelle prend un arrêté : 1° pour recommander au directeur du Jardin botanique le développement de l'herbier de la ville de Lyon et lui prescrire d'y faire figurer un échantillon de chaque plante qui aura fleuri dans les serres ou autre partie du jardin ; 2° ordonnant la création d'une nouvelle école de botanique plantée selon la méthode naturelle dans les terrains existant au-devant de l'orangerie et des serres, et de disposer dans une autre partie du jardin les arbres forestiers ou autres et les plantes d'ornement qui pourraient l'encombrer; 3° ouvrant largement le jardin au public du matin au soir, mais en excluant les enfants et leurs bonnes ; 4° ordonnant au directeur de n'admettre pour ouvriers jardiniers que de jeunes gens capables de se former dans l'art de cultiver les plantes.

Les travaux de terrassement et de nivellement du nouveau jardin commencèrent en 1831. Ils furent exécutés avec les fonds mis à la disposition de la Ville par le gouvernement pour secourir les ouvriers tisseurs manquant de travail. Le terrain déblayé fut divisé en vingt-deux plates-bandes (*voir la fig.*) coupées par une allée centrale. Elles furent bordées de buis dont les têtes plus élevées de mètre en mètre indiquaient les places que les plantes devaient occuper.

Seringe ayant obligeamment offert à la municipalité de faire un cours gratuit à l'usage des élèves de l'école de dessin du Palais Saint-Pierre, voit cette offre agréée par un arrêté en date du 25 avril 1831. Ce cours comprendra quinze leçons et se fera en été dans l'orangerie. Il n'existait pas jusqu'alors de local particulier pour faire les cours; ce ne fut en effet qu'en 1832 qu'une salle de cours fut créée dans le bâtiment du Conservatoire, aux dépens du logement qu'abandonnait l'architecte en chef de la Ville.

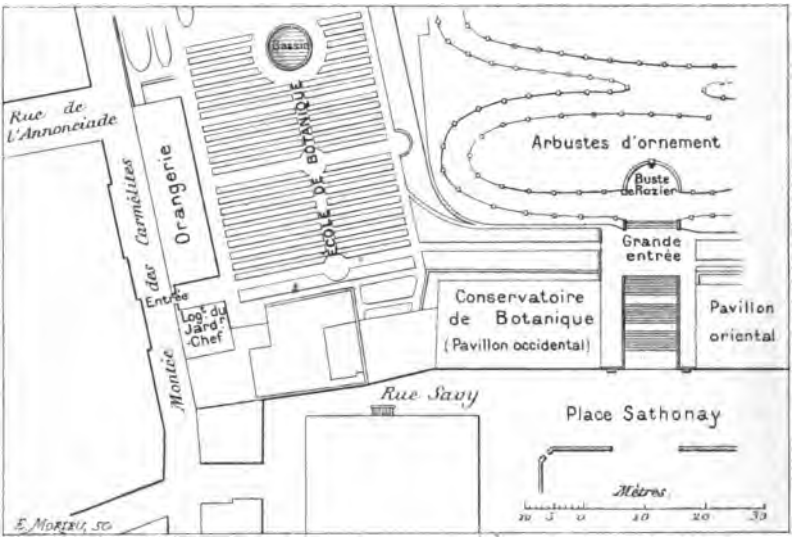

Partie inférieure du Jardin des Plantes en 1831

Le 14 février 1831, Seringe remet au maire un projet dans lequel il demande d'adjoindre au Jardin botanique une école d'horticulture théorique et pratique. Cette innovation répondait à ce double but : 1° de trouver sans frais pour la mairie des bras

en plus pour les travaux du jardin qui, pour être bien tenu, avait absolument besoin de plus de trois jardiniers ; 2° de former des jardiniers instruits. Le maire prend le 1er mars un arrêté conforme, qu'approuve le 3 le préfet du Rhône. Les élèves auront au moins quatorze ans lors de leur admission et auront reçu pour le moins l'instruction primaire. Ils s'engageront à passer deux ans dans l'école sous peine d'une indemnité de 80 francs ; par contre, ils pourront recevoir un salaire proportionné à leur travail pendant leur seconde année d'études. Les élèves consacreront chaque jour plusieurs heures aux travaux du jardin et, à partir d'avril, ils suivront en outre le cours de botanique horticole fait par le directeur à leur intention.

La Ville regrettant toujours d'avoir laissé échapper l'herbier de Balbis, Seringe lui propose de lui céder le sien qui renferme 16 à 17,000 plantes (sans compter les doubles) revues pour la plupart sur l'herbier de de Candolle. Il promet de plus de placer sa vie durant dans l'herbier de la ville un exemplaire de toutes les plantes qui lui parviendraient à l'avenir. Les plantes constituant cet herbier provenaient des points les plus divers : d'Europe, du Cap, de la Nouvelle-Hollande et d'Amérique : des régions comprises entre le Brésil et le nord du Mexique. La Ville accepte ce marché le 27 septembre 1832. Il sera payé 6,000 francs à Seringe à cette condition qu'il s'engagera à ne plus avoir d'herbier particulier et qu'il placera dans l'herbier de la Ville tout ce qu'il se procurera. Cette acquisition portait à 22,000 environ le nombre de plantes figurant dans l'herbier de la Ville. Le maire, M. Prunelle, fit alors abandon au Conservatoire de sa collection d'échantillons de bois. Ces échantillons consistaient en des billons de 30 à 40 centimètres de longueur, qui, depuis, ont été refendus dans divers sens et les morceaux polis en partie. Cette collection existe toujours.

Seringe signale aussi comme déjà formée de ce temps la collection de plantes médicinales que nous avons encore. Il

n'en est plus de même de celle des céréales dont il fait mention et qui est devenue la proie des souris.

C'est de cette époque que date le rétablissement à Lyon de la Faculté des sciences (1). Le conseil municipal jugeant que l'école de botanique créée en 1831 va devenir insuffisante pour les besoins de cet établissement, ordonne la formation d'une nouvelle école beaucoup plus vaste dans la partie haute du jardin, immédiatement au-dessous de la caserne du Bon-Pasteur et à l'ouest du bassin de la Naumachie. Ce travail fut exécuté pendant l'hiver de 1833-1834. Les allées du nouveau jardin étaient courbes B, bordées de buis. Les plantes placées à 1m 33 les unes des autres y eurent plus d'espace que dans le jardin de 1831. Les plates-bandes de ce dernier reçurent des espèces ornementales; il devint l'école florale, F.

Le jardin botanique prit enfin la disposition que nous lui voyons dans la figure ci-contre, disposition qu'il devait conserver jusqu'au moment de sa translation au Parc en 1857 (2). Il comprenait en outre des deux écoles que nous venons de citer, une école de plantes médicinales, *M*, une collection de vignes, *V*, une collection d'arbustes d'ornement, *A*, une serre, *S*, une orangerie, *O*, et une partie promenade, *P*, renfermant de grands arbres et des massifs d'arbustes décoratifs, *D*.

En 1830, le jardin renfermait 3,500 plantes ; en 1833, il pouvait en présenter 4,000, mais la nouvelle installation permettait d'en disposer 6,000. Seringe, pour rassembler les

(1) Pour satisfaire à la loi et remplir les conditions indispensables pour remplir la chaire de botanique de la Faculté des sciences, Seringe passe son baccalauréat ès lettres le 2 juillet 1834, le baccalauréat ès sciences physiques et mathématiques le 3. Le 25 juillet, il est nommé professeur. Le 28 août, il devient licencié ès sciences naturelles et, par collation ministérielle, docteur ès sciences.

(2) Nous devons les éléments de ce plan, véritable reconstitution, d'une part à l'obligeance de l'archiviste de la Ville, l'aimable M. Ed. Favier, qui a bien voulu mettre à notre disposition des documents particuliers, d'autre part à l'excellente mémoire de M. Cusin, ancien aide-naturaliste, homme fort érudit et d'une activité peu commune.

matériaux qui manquaient à sa plantation, sollicite et obtient l'autorisation de parcourir les établissements publics et privés du midi de la France. Il réussit au delà de ses espérances et revint les mains pleines. Les jardins botaniques du nord de

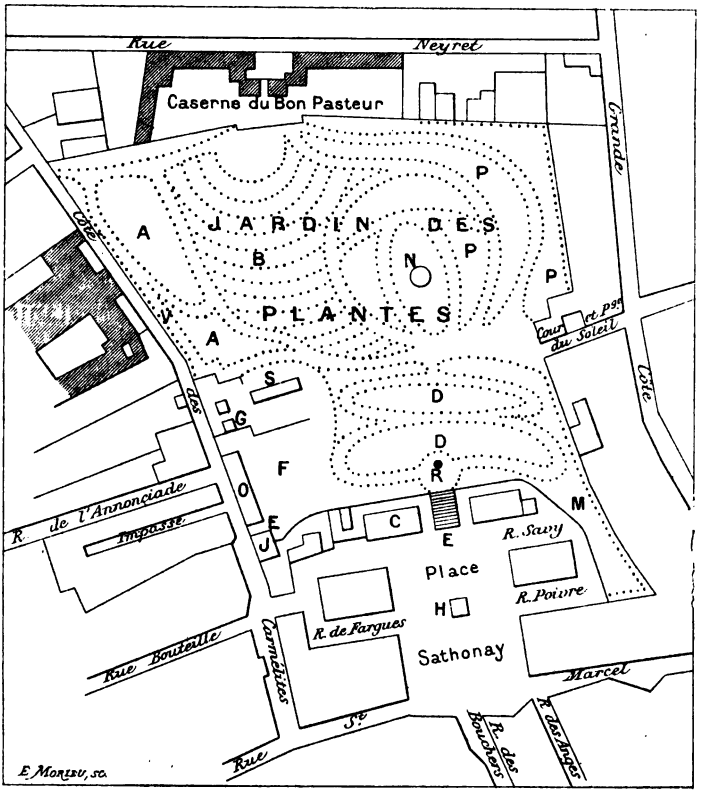

Le Jardin des Plantes entre 1834 et 1857

A, Collection d'arbustes d'ornement; *B*, Ecole de botanique: *C*, Conservatoire de botanique (aujourd'hui Mairie du 1er arrondissement); *D*, Massifs d'arbustes décoratifs; *E*, Entrées; *F*, Ecole florale; *G*, Gardes; *M*, Plantes médicinales; *N*, Bassin construit sur la Naumachie; *O*, Orangerie; *S*, Serre chaude; *V*, collection de vignes; *P*, promenade; *J*, habitation du jardinier-chef; *H*, Statue de Jacquart; *R*, Buste de l'abbé Rozier.

la France et de l'étranger lui fournirent aussi leur part de contribution.

Les plantes du Jardin botanique reçurent alors pour la première fois des étiquettes dont le public put faire son profit.

A cette époque, Seringe avait pour jardinier-chef M. Hamon qui a laissé à Lyon le souvenir d'un praticien distingué : il devait le conserver jusqu'en 1857, c'est-à-dire presque jusqu'à la fin de sa carrière (1). Seringe se plaît à reconnaître les services qu'il lui a rendu lors de ce remaniement général du jardin botanique.

Au moment du rétablissement de la Faculté, la ville a pris divers engagements avec l'Etat, entre autres celui de mettre à la disposition des professeurs du nouvel établissement les collections qu'elle possède en zoologie, minéralogie et botanique, aussi bien que les instruments de physique, de chimie et d'astronomie dont elle est propriétaire. Le maire, M. Prunelle, expose au conseil municipal dans la séance du 27 novembre 1834, par un long rapport, les conditions dans lesquelles ces objets peuvent être mis en usage par les professeurs et, pour éviter les conflits, il soumet au conseil un projet de règlement de surveillance permanente sur les collections scientifiques que possède la ville de Lyon et l'usage qui doit en être fait dans l'enseignement de la Faculté des sciences.

Ce projet, comprenant quatorze articles, est approuvé dans cette même séance par le conseil. Bien que le jardin botanique y soit visé à chaque article, nous ne pouvons songer à donner *in extenso* cette pièce importante. Nous en tirerons les faits les plus saillants, en y joignant ceux qui peuvent avoir encore

(1) Hamon ne doit point être confondu avec M. Hénon qui succéda à M. Madiot comme directeur de la pépinière départementale et conserva ce poste pendant plusieurs années. M. Hénon fit partie du comité d'inspection du Jardin botanique nommé en 1847 par le maire de Lyon, le Dr Terme.

aujourd'hui un véritable intérêt pour le jardin, négligeant de parti pris tout ce qui intéresse les autres collections de la ville.

Article premier. — La surveillance et la direction du Jardin botanique restent dans les attributions du maire de Lyon.

Article II. — Le jardin botanique... appartenant à la ville de Lyon est mis à la disposition de la Faculté des sciences pour servir aux cours de la dite Faculté.

Article III. — L'entretien du Jardin des Plantes demeurera à la charge de la ville. Le maire en confiera la surveillance et la direction à des agents responsables et nommés par lui. Dans l'intérêt de l'enseignement comme dans celui de la ville, ces agents seront, autant que possible, choisis parmi les professeurs de la Faculté. Ils recevront de la ville un traitement particulier.

Article IV. — Aucun objet dépendant des collections ne pourra être déplacé, même momentanément, sans l'approbation du maire;.. aucune plante ne sortira du Jardin botanique.

Article VI. — La direction du Jardin des plantes délivrera contre des récépissés réguliers aux professeurs de la Faculté des sciences et de l'Ecole spéciale des beaux-arts (1) les objets nécessaires aux divers enseignements dont ces professeurs sont chargés. Elle veillera à ce que ces objets soient rigoureusement réintégrés à leur place.

Article VII. — Le directeur du Jardin des Plantes ne pourra posséder ou former, sous aucun prétexte, aucune collection particulière des objets confiés à sa garde, *tout le temps dont il a à disposer devant être employé à soigner et à améliorer les collections publiques.* Si ce fonctionnaire, à l'époque de sa nomination, possédait des collections de ce genre, il serait tenu de s'en défaire et il ne pourra entrer en fonctions qu'après avoir

(1) Depuis, l'on a joint à ceux-ci les professeurs de la Faculté de médecine.

justifié que les objets dont ses collections privées se composaient ne lui appartiennent plus.

Article IX. — La collection de bois, de plantes sèches et de produits fournis par le règne végétal sera classée selon la méthode que le directeur jugera la plus commode et la plus utile au progrès des études. Chaque objet composant ces collections portera l'indication du nom systématique, du nom vulgaire et du lieu d'origine de ces objets. Des étiquettes à tige de fer seront placées dans l'école botanique à côté de chaque plante vivante. Le conseil municipal affectera chaque année sur le crédit du Jardin un fonds spécial pour pourvoir à cette dépense.

Article X. — Le directeur du Jardin botanique surveillera les travaux des jardiniers. Ce fonctionnaire s'occupera de faire maintenir la plus exacte propreté dans les locaux occupés par les collections et surveillera surtout la manière dont le agents placés sous ses ordres feront leur devoir le jour où les collections sont livrées au public.

Article XIV. — L'Ecole de botanique demeurera ouverte dans la saison pendant quatre heures de la journée pour les études des élèves et amateurs. Nul ne pourra être introduit dans le conservatoire des plantes sèches et vivantes sans l'autorisation expresse du directeur.

Une longue période s'écoule maintenant sans faits saillants. Seringe s'occupe de botanique descriptive et devient un ardent et populaire directeur d'herborisations publiques. Sa frugalité était devenue proverbiale : il passait des journées entières en courses lointaines, vivant d'un morceau de pain et d'une tablette de chocolat. Il écrit beaucoup et fait de son enseignement au Jardin un véritable apostolat : il s'efforce là d'être utile aux horticulteurs, aux pharmaciens, aux herboristes et aux agriculteurs et il y réussit ; les jeunes gens de l'époque,

des vieillards aujourd'hui, se rappellent avec plaisir les leçons de Seringe et parlent de ce savant avec vénération.

En 1847, le 28 octobre, le Dr Terme, alors maire et député, ayant institué divers comités d'inspection des établissements et collections artistiques et scientifiques de la ville, crée aussi une commission d'inspection du Jardin botanique : elle est chargée de visiter cet établissement, de donner son avis sur les achats et échanges à effectuer, de s'assurer de la bonne tenue des catalogues, de viser les pièces comptables, enfin de proposer les modifications aux règlements existants. M. Reyre, premier adjoint, est nommé président de ce comité, qui se compose en outre de MM. Guillard aîné, Hénon, Roffavier et Sauzey, tous gens dévoués à la prospérité du Jardin.

Le 4 août 1853, un terrible ouragan dévaste le jardin, le mettant dans une situation des plus précaires.

III

LE JARDIN BOTANIQUE AU PARC DE LA TÊTE-D'OR

Le 14 mars 1856, M. le sénateur Waïsse, préfet-maire de Lyon, présente au conseil municipal un rapport imprimé dans lequel il demande l'autorisation de traiter avec l'administration des hospices pour l'acquisition d'une partie du domaine de la Tête-d'Or, afin d'y établir une promenade publique dont la nécessité se fait impérieusement sentir dans une grande ville comme Lyon, totalement dépourvue d'un lieu de délassement à proximité de son enceinte (les Brotteaux et la Guillotière, si peuplés aujourd'hui, étaient alors à peu près complètement livrés à la culture). Le domaine a 114 hectares. Le prix en a été fixé à 1.250.000 francs que la Ville acquitterait en cinquante annuités de 68.400 francs.

M. le préfet insiste dans ce rapport sur la nécessité de déplacer le Jardin des Plantes : « Notre Jardin des Plantes mérite à peine ce nom et a cessé depuis longtemps d'être digne d'une grande et savante cité. Les travaux qu'a nécessités le réservoir de la compagnie des eaux lui ont porté une atteinte qui va s'aggraver d'un côté par l'établissement et la rectification des rampes destinées à faire communiquer le cours des Chartreux et la Croix-Rousse avec les Terreaux, et, de l'autre, par

le chemin de fer de la Croix-Rousse dont l'exécution ne paraît plus devoir éprouver de longs retards. Il faut nécessairement trouver une autre place pour le Jardin des Plantes et cette place me paraît être naturellement marquée dans le domaine de la Tête-d'Or. » Un plan sera demandé à un ingénieur spécial.

Le projet de M. le préfet ayant été approuvé, l'administration fit choix de M.Buhler, architecte paysagiste, pour lui présenter un plan qui devait répondre aux desiderata d'un programme qui lui fut remis le 4 août 1856, par les soins de l'ingénieur en chef,M. Gustave Bonnet :

« Le Parc renfermera..... 4° une école de botanique ; 5° des bâches et serres de différentes températures dont certaines parties seront assez spacieuses pour que le public puisse y être admis ; elles renfermeront un aquarium ; 6° une orangerie et des bâtiments de service pour le logement du directeur et du jardinier-chef et pour placer les collections botaniques, un amphithéâtre pour les cours de botanique,de culture et d'arboriculture ; 7° une école des meilleures espèces d'arbres fruitiers qui peuvent se cultiver sous le climat de Lyon et devant servir d'école de taille ainsi qu'à la propagation des meilleurs fruits par la distribution des greffes aux habitants du département ; 8° une pépinière modèle devant servir aussi à produire les arbres nécessaires aux plantations des promenades de la ville ; 9° une école expérimentale pour les graminées, pour les plantes potagères, textiles, tinctoriales, oléagineuses, d'agrément, fourragères et pharmaceutiques ; 10° un arboretum composé de tous les arbres forestiers et d'agrément qui peuvent croître sous le climat de Lyon ; 11° un jardin fleuriste pour les plantes d'ornement ; 12° une collection de vignes et de mûriers (1). »

(1) L'Ecole de botanique devait mesurer 5.467 mètres carrés, les collections directement rattachées,3.968 mètres carrés.

Le 8 octobre 1856, M. Buhler remet à l'administration le plan dont nous donnons une reproduction. La légende qui l'accompagne nous permettra de laisser de côté tout ce qui n'intéresse pas spécialement le Jardin des plantes ; qu'il nous suffise de dire que le terrain primitif était formé vers le Rhône de marais et d'oseraies plus ou moins desséchés, de lônes, en un mot, puis du bois de la Tête-d'Or qui a été conservé, enfin, de la Ferme de la Tête-d'Or sur les terrains de laquelle fut installé, après qu'ils eurent été fortement exhaussés en ce point spécial, le Jardin botanique. Celui-ci a été placé à l'est et en retrait afin de ne pas diviser l'étendue du Parc paysager. Vers son entrée sont placées les serres et bâches indispensables à ce jardin d'étude. Autour de l'école on a aménagé le terrain nécessaire aux cultures expérimentales pour les graminées, les arbres fruitiers, les plantes médicinales et celles employées dans les arts (1). Les pépinières modèles seront placées près du fort des Charpennes.

Le plan de M. Buhler prévoyait près des serres et de l'Ecole de botanique, pour répondre au sixième desideratum, l'emplacement d'un bâtiment comprenant un amphithéâtre pour le cours de botanique, les galeries nécessaires pour placer les collections que la Ville possède, le logement du professeur et celui du jardinier-chef, ainsi qu'une orangerie sur la façade du midi. Ce bâtiment ne fut point construit ; l'orangerie du Jardin des Plantes fut transportée au Parc derrière le Jardin botanique ; la Ferme de la Tête-d'Or fut abaissée d'un étage et l'on y établit l'herbier et les diverses collections de bois, fruits, plantes médicinales ainsi que le logement du professeur et celui du

(1) Le 15 décembre 1859, l'ingénieur Bonnet fixe ainsi qu'il suit la surface des emplacements affectés aux diverses collections dépendant du Jardin botanique : école générale de botanique, 54 a 67 ; école médicinale, 7 a. 98 ; école des rosiers, 7 a. 76 ; collection des céréales, 2 a. 66 ; collection des plantes vivaces, 5 a. 32 ; collection des plantes annuelles, 2 a. 66 ; collection des dahlias, 2 a. 66 ; arbres fruitiers, 7 a. 98 ; arboretum ; 94 a. 64 ; arbusterie, 14 ares.

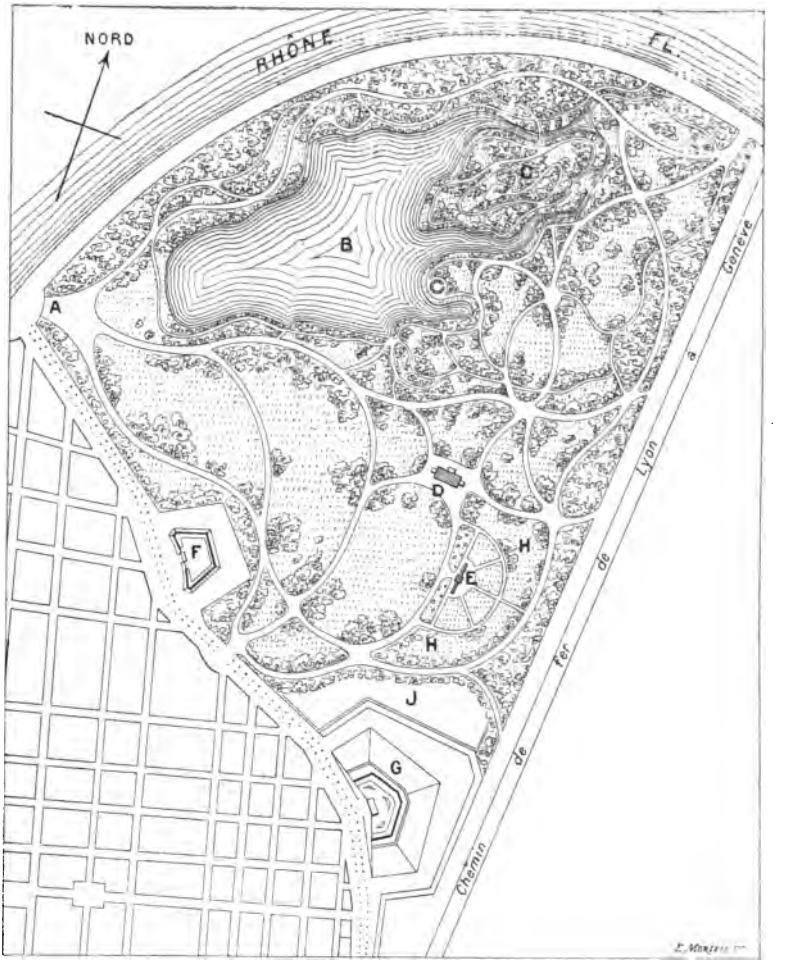

Plan du Parc de la Tête-d'Or, d'après le projet original de Buhler

A, Entrée principale ; *B*, Lac ; *C*, Point de vue ; *D*, Conservatoire, Amphithéâtre et Orangerie ; *E*, Jardin botanique et serres ; *F*, Fort de la Tête-d'Or ; *G*, Fort des Charpennes, *H*, Collections de pleine terre ; *J*, Pépinière.

jardinier-chef, sans compter beaucoup d'autres services du Parc. Ni l'esthétique, ni la science n'ont gagné à cette modification apportée au projet primitif.

Presque tous les autres desiderata devaient être remplis, mais plus d'une de ces créations de la première heure ont disparu faisant place à d'autres, d'un intérêt plus grand ou répondant mieux aux nécessités actuelles, si bien que personne ne songe à se plaindre de ces changements.

Buhler se mit immédiatement à l'œuvre. Vers la fin de 1858, il avait en grande partie réalisé un plan dont l'exécution n'avait pas absorbé moins de 900.000 francs en chiffres ronds. 43.600 francs avaient été accordés pour la construction de la serre du Jardin botanique, comme en témoigne une délibération du conseil municipal du 13 mars 1857.

Le 30 octobre 1857, Seringe est averti par M. Waïsse que les premières dispositions qu'il a réclamées pour faciliter la transplantation du Jardin des Plantes ont été prises : un cercle de 15 mètres a été nivelé autour de la serre ; le secónd étage du bâtiment de la ferme a été approprié pour y placer pendant l'hiver les collections botaniques. En conséquence, il est invité à achever aussi vite que possible la translation, car il est important que l'école florale soit réorganisée avant l'hiver.

Mais Seringe a soixante et onze ans et sa santé laisse à désirer : Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge ! C'est la troisième fois qu'il replante le Jardin botanique. Il vient de perdre son fidèle collaborateur Hamon. On a donné à celui-ci pour successeur, le 1er mai, un jardinier qui ne peut avoir aucune expérience des exigences d'un jardin botanique étant précédemment attaché à un bal public, l'Alcazar.

Le conseil municipal, le 6 novembre, décide d'adjoindre à Seringe pour le seconder un aide-naturaliste, M. Louis Cusin (né à Lyon le 11 mai 1824) qui, tout en faisant fonctions de chef de bureau à la Préfecture s'occupait avec ardeur de bota-

nique depuis plus de dix ans, passant tous ses instants de loisir, soit au Jardin des Plantes, soit au Conservatoire de botanique, soit en herborisations.

La nouvelle école devait être plantée selon la méthode de de Candolle. Un plan en fut tracé sur le papier : elle devait contenir environ 4,500 plantes et montrer, en plus de la flore lyonnaise, les plantes utiles, les plus belles plantes d'ornement, les types de familles et les plantes présentant quelque intérêt au point de vue de l'étude et de la physiologie (1).

Sur ces entrefaites Seringe mourut le 29 septembre 1858 dans l'appartement que la Ville lui avait donné au parc de la Tête-d'Or, pour remplacer celui qu'il occupait au Jardin des Plantes. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 10 août 1855.

Seringe, homme charitable au point d'emprunter pour obliger son prochain qui abusait trop souvent de sa générosité, mourut insolvable, ayant engagé sa signature à la légère. Le convoi des pauvres emporta sans aucune cérémonie au cimetière de la Guillotière celui dont la vie n'avait été que pitié et dévouement. Un de ses amis, Lecoq, professeur à l'Ecole vétérinaire, prononça sur sa tombe un discours qui impressionna vivement les rares auditeurs qui avaient suivi le convoi A la séance de rentrée des Facultés qui suivit, son nom fut cité et l'on promit de prononcer bientôt son éloge, mais cette promesse ne fut point suivie d'exécution. Cependant, la Société d'horticulture pratique du Rhône, à la fondation de laquelle il avait puissamment aidé et dont il avait été pendant longtemps l'un des vice-présidents et l'archiviste, s'émut ; elle sollicita de la Ville une concession de terrain pour le corps de Seringe, concession qui lui fut accordée au cimetière de Loyasse ; une souscription fut ouverte pour l'érection d'une tombe qui serait

(1) D'après une lettre de M. Bonnet en date du 16 mars 1859.

ornée du buste en marbre dont nous donnons la reproduction. La translation du corps de la Guillotière à Loyasse se fit avec les honneurs dus au professeur de l'Université, au savant et à l'homme de bien, mais là encore on négligea de prononcer son éloge et l'on rechercherait vainement dans la littérature officielle du temps quoi que ce fût qui rappelât les travaux et les vertus de Seringe (1). Puissent ces lignes combler en partie cette lacune et donner quelque satisfaction à ceux de ses amis et de ses élèves, qui, quarante ans après sa mort, ne parlent de Seringe qu'en lui prodiguant toutes les marques d'une vénération non douteuse et d'une amitié sans bornes.

Seringe laissait de nombreux écrits : 1° *Essai d'une monographie des saules de la Suisse,* 1815 ; 2° dans un recueil intitulé *Mélanges botaniques ou Recueil d'observations,* il publie, en 1818, une *critique des Roses desséchées;* en 1819, une *Monographie des céréales de la Suisse;* en 1826, des *Observations sur le genre Ranunculus ;* en 1831, un *Mémoire sur la culture et l'emploi des céréales.....* pour la fabrication des chapeaux et des tissus de paille ; 3° dans le Musée helvétique d'histoire naturelle (partie botanique), en 1823, une esquisse d'une *Monographie du genre Aconitum* ; 4° *Mémoire sur la famille des Cucurbitacées,* 1825 ; 5° *Mémoire sur la famille des Mélastomacées,* 1830 ; 6° *Bulletin botanique* ou *Collection de notices originales,* douze fascicules, 1830-1832 ; 7° *Esquisse d'une monographie du genre Scutellaria,* 1832 ; 8° *Notice sur le Maclure orangé,* 1837 ; 9° *De l'hybridité dans les plantes et les animaux,* 1835 ; 10° *le Petit Agriculteur ou traité élémentatre d'agriculture,* 1841 ; 11° *Eléments de botanique,* 1841 et 1845 ; 12° *Description et figures des céréales européennes,* 1841-1847 ; 13° *Flore des jardins et des grandes*

(1) Récemment, un élève de Seringe, M. L. Arnaud, nous a fait parvenir une courte biographie de Seringe, due à M. Louis Bouilleux, que nous avons utilisée autant que nous l'avons pu.

cultures, 1845-1849 ; 14° *Rapport sur la maladie des pommes de terre,* 1845 ; 15° *Flore et Pomone lyonnaises ou dessin et description des fleurs et des fruits obtenus ou introduits par les horticulteurs du département du Rhône* (en collaboration avec Hénon et Willermoz). Cette publication s'est fondue plus

Buste de Seringe

tard dans le *Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Rhône* qui paraît encore régulièrement et dont j'ai l'honneur de diriger la rédaction. 16° *Nouvelle disposition des familles végétales,* 1856 ; 17° *La Flore du pharmacien et de l'herboriste,*

1852 ; 18° une *Monographie des mûriers*, 1853 ; 19° sur *l'embryon des Labiées ;* 20° *Résumé sur l'organisation des anthères des Mousses, des Hépatiques et des Characées*, 1840.

Seringe a publié en collaboration avec Guillard, en 1835, un ouvrage curieux : *Essai de formules botaniques* représentant les caractères des plantes par des signes analytiques qui remplacent les phrases descriptives. Au moment de sa mort, il rassemblait depuis trois ans avec l'aide de M. L. Cusin les matériaux d'une *flore lyonnaise* qui furent malheureusement dispersés, vendus après son décès.

Il est l'auteur dans le *Prodrome* de de Candolle des chapitres relatifs aux *Aconits, Caryophyllées, Rosacées* et *Cucurbitacées*. On pourrait encore citer de lui bien d'autres travaux moins importants que les précédents; nous n'en ferons rien pour ne point allonger trop fortement ce chapitre.

La création du Parc de la Tête-d'Or était une œuvre de première importance. Bien d'autres fonds que ceux que nous avons relatés comme ayant été affectés aux frais de première installation ont été employés depuis 1858 en améliorations diverses payées par des crédits autres que ceux de l'entretien. Jusque-là, le jardinier-chef Hamon avait pu soigner convenablement seul le Jardin des Plantes et veiller à l'entretien des plantations des places publiques et des cimetières, mais la Société d'horticulture pratique du Rhône ayant par ses nombreuses et fort belles expositions apporté dans la population le goût des fleurs, il en fallut dans les promenades, dans les salons officiels et dans les fêtes publiques, la tâche devint trop forte pour une seule personne.

Cet entraînement vers la fleur fut encouragé par l'ingénieur en chef GUSTAVE BONNET, grand amateur d'horticulture, qui s'étant attaché à la création du Parc et voulant parachever son œuvre sans aucune entrave et organiser les services nou-

veaux, rendus indispensables par les exigences du public (1), demanda et obtint la direction générale du Parc, y compris celle du Jardin botanique. Plusieurs lettres, adressées à Seringe en 1858, montrent que cette révolution s'était produite avant la mort de celui-ci, car il est déjà qualifié dans quelques-unes de *Conservateur*. La chose s'était faite intentionnellement sans bruit et ne devint patente qu'après son décès, à la suite de la publication d'un arrêté pris par le préfet Waïsse le 15 décembre 1858.

Cet arrêté imprimé et qui porte comme titre : *Règlement pour le Jardin botanique de la ville de Lyon* contient vingt articles dont nous ne relaterons que les principaux.

Article premier. — Le Jardin botanique est placé sous la direction supérieure de M. l'ingénieur en chef du service municipal.

Art. II. — Un conservateur et un jardinier-chef sont spécialement chargés, l'un des travaux scientifiques du jardin, l'autre des cultures.

Art. III. — Les fonctions du conservateur consistent : 1° à conserver l'herbier et les collections de graines, de bois et autres appartenant à la Ville ; 2° à augmenter ces collections et à les compléter autant que possible ; 3° à en faire le catalogue et à le tenir au courant ; 4° à surveiller le classement des plantes qui composent l'école générale et l'école médicinale ; à vérifier et à rectifier au besoin leurs noms, de manière qu'elles soient toujours étiquetées correctement ; à compléter les deux écoles,

(1) Aujourd'hui le service d'Hamon (moins les cimetières qui font maintenant l'objet d'adjudications qui rapportent un joli denier à la Ville) est divisé entre six chefs de cultures commandant aux ouvriers du jardin botanique (Joseph Goujon), du fleuriste (Jules Chrétien), des serres (P. Petit-Renaud), de l'entretien du parc (Cl. Buisson), de l'entretien des jardins et des décorations florales (Lamain), des plantations et pépinières (Bagé), commandant à quarante jardiniers titulaires et à un grand nombre d'auxiliaires.

soit par des herborisations, soit en provoquant des échanges avec les établissements publics ou privés ; 5° à faire, outre le cours public, un cours élémentaire à l'usage des jardiniers de la Ville.

Art. IV. — Un aide-naturaliste est adjoint au conservateur. Il est chargé de suppléer le conservateur dans ses fonctions. Il fait des herborisations fréquentes dans le but d'augmenter les collections de plantes sèches ou vivantes appartenant à la Ville. Il est chargé, sous la direction du conservateur, des soins matériels de la préparation et de la conservation des plantes qui doivent entrer dans la composition de l'herbier.

Art. VI. — Cet article renouvelle la prescription ancienne qui défend à toutes les personnes attachées au Jardin botanique de posséder des collections d'aucune sorte.

Art. VIII. — Le conservateur peut faire des échanges dans un intérêt municipal, soit avec des établissements publics, soit avec des établissements privés. Il peut faire des dons aux établissements publics avec lesquels le Jardin est en correspondance.

Art. X. — Ni le conservateur, ni l'aide-naturaliste ne sont logés dans l'établissement.

Art. XI. — Le jardinier-chef est chargé de la culture du jardin et des serres.

Art. XII. — Le jardin est planté conformément au plan qui est remis au jardinier en chef par l'ingénieur en chef du service municipal et entretenu selon ses instructions.

Art. XIII. — Le jardinier en chef accompagne le conservateur chaque fois qu'il en est requis dans les tournées qu'il fait au jardin. *Il reçoit ses observations avec déférence* en tout ce qui est relatif au classement des plantes. Il veille à ce qu'elles soient étiquetées correctement et conformément aux instruc-

tions qui lui sont données par le conservateur. Il le consulte toutes les fois qu'il y a doute sur les plantes cultivées dans l'Ecole.

Il veille à ce que les jardiniers sous ses ordres assistent au cours spécial que le conservateur est tenu de faire pour eux. Il les interroge après la leçon pour s'assurer des progrès de leur instruction.

Art. XVII. — Le jardinier-chef est autorisé à remettre des échantillons de plantes aux élèves des écoles et autres personnes..... Ces échantillons ne seront jamais assez volumineux pour qu'on puisse supposer que celui qui les reçoit a l'intention de les vendre ou d'en tirer un profit quelconque.

Art. XVIII. — Il est expressément défendu au jardinier-chef et aux jardiniers de l'établissement d'avoir des jardins à eux, de faire le commerce de plantes ou de travailler pour les particuliers, même les jours de fête. Ils doivent tout leur temps à l'établissement.

Art. XX. — La classification adoptée pour le jardin et les collections est celle de de Candolle.

Art. XXIII. — Chaque année, après le vote du budget de l'exercice suivant, M. l'ingénieur en chef du service municipal nous adresse un projet de sous-répartition du crédit total affecté à l'entretien du Jardin botanique. Aussitôt cet état approuvé, il en adresse des extraits au conservateur et au jardinier-chef. L'un et l'autre dressent chaque mois le rôle des dépenses faites dans la limite des crédits qui leur sont alloués, etc.

Si la ville de Lyon doit de la reconnaissance à M. Bonnet qui l'a dotée d'une promenade magnifique, les botanistes ne lui en doivent aucune et, tout au contraire, ne sauraient assez le blâmer d'avoir fait prendre cet arrêté du 15 décembre 1858. Il lui aurait été si facile cependant de conserver la haute direction du Parc sans désorganiser le Jardin botanique à tel point que

malgré tous ses efforts, et ceux-ci ne sont point douteux, il ne put parvenir pendant les douze ans de sa direction à placer ce service dans une situation florissante. Sa correspondance avec M. FAIVRE, le successeur de M. Seringe à la conservation du Jardin botanique, ne laisse aucun doute à ce sujet. Il en arriva même promptement à prier M. Faivre de lui accorder son concours en maintes occasions et, finalement, il lui laissa la direction effective du Jardin botanique, mais sans rien changer au règlement de 1858, si bien que M. Faivre, qui ne cessait de réclamer, même auprès de M. Bonnet, le titre de directeur (1) et une réglementation nouvelle lui accordant plus d'autorité, n'arriva pas, lui non plus, à un résultat appréciable parce qu'il ne fut jamais investi totalement des pouvoirs dévolus à l'ingénieur en chef comme directeur du Jardin botanique.

La chose s'explique facilement : M. Bonnet, ingénieur de mérite, amateur passionné de végétaux ornementaux, mais nullement botaniste, est impuissant, faute de connaissances scientifiques spéciales, à entrer dans ce détail des cultures qui est tout dans un jardin botanique entièrement composé d'éléments disparates qui réclament tous des soins particuliers. Il ne peut pas non plus vérifier lui-même l'authenticité des végétaux dont il s'est réservé la plantation dans un ordre méthodique et donner directement ses ordres au jardinier, etc. Pour parer à ces défauts, il crée une espèce de triumvirat dont tous les membres se croient égaux et indépendants les uns des autres d'après l'interprétation même du règlement qui assigne à chacun de ses membres un rôle bien déterminé. Aussi les voit-on se renvoyer la balle et donner un des plus beaux exemples de désunion que puissent enregistrer les annales d'une administration. Le conservateur n'a point d'ordre à donner au jardinier-chef qui

(1) Lettre du 21 octobre 1867.

doit simplement écouter avec déférence ses observations. Bien plus, ces marques de simple politesse devaient vite fatiguer le jardinier-chef car, dès l'installation du nouveau conservateur, M. Faivre, en janvier 1859, il se fait officiellement substituer son premier garçon pour accompagner le conservateur dans ses tournées au jardin (1). Il ne pouvait en être autrement : le jardinier-chef ayant tout comme le conservateur la libre disposition des fonds mis à la disposition du Jardin botanique, jouissait en somme des mêmes prérogatives que le conservateur et alors, bien que sans instruction (scientifique surtout), il trouvait pénible de recevoir *avec déférence* les observations d'un professeur de Faculté, docteur ès sciences et en médecine (son prestige en aurait été amoindri) qu'un règlement inqualifiable place côte à côte avec lui.

La délibération du conseil municipal du 6 novembre 1857 qui avait créé le poste d'aide-naturaliste avait mis sur le pied d'égalité (le fait est formellement visé dans le rapport du préfet au conseil municipal sur cette création) cet aide-naturaliste et le jardinier-chef.

C'était donc bien un triumvirat qu'avait créé M. Bonnet, mais ce qu'il avait fondé en réalité, sciemment ou non, était pis : c'était l'anarchie. Diviser pour régner ne réussit pas toujours. M. Bonnet ne devait pas tarder à s'en apercevoir, nous l'avons dit. Mais n'insistons pas trop ; M. Bonnet a été suffisamment puni de sa faute, à telle preuve que les hécatombes multipliées du jardinier-chef lui arrachent des cris répétés d'indignation auprès de M. Faivre qui n'en peut mais (2).

L'installation de la grande salle du Conservatoire date de 1859, ainsi que la construction de la grande bâche du Jardin botanique.

(1) Lettre de M. Bonnet à M. Faivre en date du 16 mai 1865.

(2) Correspondance officielle entre MM. Bonnet et Faivre.

Le budget du Jardin botanique fut fixé pour 1860 à 16.000 francs, ainsi répartis :

Un conservateur	2.000 fr.
Un aide-naturaliste	1.800 fr.
Un jardinier-chef	1.800 fr.
Un premier garçon jardinier	1.200 fr.
Cinq jardiniers	5.400 fr.
Achat de plantes	1.200 fr.
Frais de transport de plantes	300 fr.
Charbons	800 fr.
Dépenses diverses	1.500 fr.

M. Bonnet achète sur place ou se fait expédier à grands frais des végétaux rares ou remarquables. Il fait venir de l'Ecole d'agriculture de la Saulsaie une magnifique collection d'arbres fruitiers, encore existante, qu'avait formée Verrier, l'habile tailleur d'arbres. L'aide-naturaliste passe la majeure partie de son temps en herborisation pour peupler le Jardin (1); il est même envoyé auprès des Jardins botaniques voisins pour en obtenir des matériaux. Il ne peut suffire cependant à combler les vides que cause la négligence du chef de culture; aussi, malgré tous ces efforts, en 1865, un cinquième des plantes de l'Ecole de botanique (soit neuf cents espèces) manquent encore. On en a vu manquer douze cents !

En 1863, M. Faivre espère un moment obtenir une nouvelle situation à Paris : il est chargé de la suppléance de Flourens au Collège de France. M. Dareste de la Chavanne le remplace à la Faculté et au Jardin pendant les six mois de son absence ; mais les espérances de Faivre ne s'étant point réalisées, il revient à Lyon reprendre ses fonctions.

(1) On lui permit de s'adjoindre pendant quelques années des botanistes amateurs auxquels on payait 0,25 centimes chaque plante recherchée rapportée vivante au jardin. Chabert et Estachy, l'un ouvrier cordonnier, l'autre ouvrier chapelier, mais ardents disciples de Flore et fort versés dans la connaissance des plantes, furent les principaux collaborateurs de M. Cusin.

En 1865, l'ingénieur en chef Bonnet fait construire des serres pour y rassembler des collections de plantes du Cap et de la Nouvelle-Hollande dont il charge le Jardin botanique.

La même année, il élève la grande serre sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, mais il ne fait édifier que les trois pavillons médians : les parties droites, en bois, les dômes, en fer. Il les garnit de spécimens splendides et il forme nos collections de Palmiers, d'Agaves, d'Orchidées, d'Azalées, que l'on peut encore admirer aujourd'hui, et d'autres qui ne se sont pas conservées. Il charge des serres un jardinier-chef qu'il rend, pour cause, totalement indépendant du chef de culture du Jardin botanique. En 1867, il joint à ces grandes serres d'autres plus petites construites sur le type des serres à multiplication. Ces dernières coûtèrent 71.000 francs. Il organisait en même temps le fleuriste de la Ville.

M. Bonnet profondément dévoué au règne impérial quitta Lyon à la fin de 1870. Amateur d'horticulture extrêmement éclairé, il a laissé dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu l'impression d'une haute intelligence, d'une très grande énergie et d'un dévouement sans bornes au perfectionnement du Parc pour lequel il dépensait pour ainsi dire sans calculer, autant du moins que cela est permis à un administrateur intègre. Il a certainement droit à la reconnaissance des Lyonnais qui lui doivent une promenade splendide et des collections botaniques telles que beaucoup de capitales ne peuvent en montrer de semblables. Cependant, son œuvre faillit être compromise peu après son départ. Profitant d'un moment de trouble bien légitime, des énergumènes proposèrent de vendre à l'encan les richesses du Parc, de raser ses plantations et de louer son terrain à la culture. Ils allaient passer à l'exécution lorsqu'on put heureusement les arrêter.

M. Faivre aussitôt après le départ de M. Bonnet fut investi de ses pouvoirs sur le Jardin botanique. Un arrêté en date du

27 mars 1871 le maintint dans les fonctions de directeur et plaça sous sa dépendance le Jardin et le Conservatoire de botanique : les autres parties du Parc restant bien entendu soumises à l'ingénieur en chef de la voirie.

JEAN-JOSEPH-AUGUSTIN-ERNEST FAIVRE était né en Bourgogne, à Pontailler-sur-Saône, le 16 mars 1827. Fils de notaire, il fut d'abord destiné au droit, mais ses penchants le poussant vers les sciences, il conquérait en 1846, pendant sa première année de droit, le diplôme de bachelier ès sciences. Licencié en droit en 1849, il devient titulaire la même année d'une médaille d'honneur en récompense de sa belle conduite pendant le choléra. Il prend le grade de licencié ès sciences, mérite le grand prix de l'Ecole pratique et, en 1853, il reçoit le diplôme de docteur en médecine. On le trouve parmi les fondateurs de la Société de Biologie qui le nomme son secrétaire. Il est en même temps professeur à l'Ecole des Carmes et à Stanislas. En 1856, il prend le grade de docteur ès sciences naturelles. En 1858, il est chargé à titre de suppléant de l'enseignement de l'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Lille, et à la fin de la même année, il est transféré dans la chaire de botanique de la Faculté des sciences de Lyon. Le 12 janvier 1859, il est nommé conservateur du Jardin botanique de la ville de Lyon et occupe cette dernière situation jusqu'à la chute de l'empire, sauf pendant une interruption de six mois (janvier-juillet) en 1863 pendant laquelle il supplée Flourens à Paris. L'Académie de Lyon lui ouvre ses portes dès 1859 et, en 1861, elle le charge du secrétariat général pour les sciences. En 1860, il était devenu professeur titulaire de botanique à la Faculté des sciences.

Les premières années de la direction de M. Faivre ne furent marquées que par peu de faits importants. Le conseil municipal, le 6 octobre 1861, accorde un logement au Parc à l'aide-naturaliste afin de lui permettre de surveiller plus facilement le conservatoire. La même année, la Société de botanique demande

l'établissement d'un laboratoire d'organographie et de physiologie végétales au Parc ; ce vœu ne reçoit point de suite.

Le départ de M. Bonnet se fit si fortement sentir que le rapporteur du budget pour 1876, M. le Dr Gailleton, aujourd'hui maire de la ville, après s'être élevé contre l'état du Parc qui va sans cesse périclitant, propose à ses collègues du conseil municipal, pour donner une sanction à cette constatation, d'abaisser de 84.000 à 60.000 francs le budget de cet établissement. Il demande en outre à l'administration de nommer une commission d'enquête chargée d'examiner l'état de cette promenade et d'indiquer les réformes nécessaires pour lui rendre sa splendeur. Le conseil se range à l'avis de M. Gailleton dans la séance du 28 janvier 1876. En conséquence, le préfet institue, le 8 juillet 1876, la commission demandée. Elle est composée de MM. Aynard, Faivre, Gobin, Lortet, Noguès, Thévenet, Vacheron et Morel et a pour président M. Delocre, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. 1° Elle recherchera les causes qui ont pu favoriser jadis la prospérité... des serres, pièces d'eau, collections ; 2° elle étudiera les moyens de développer ou d'améliorer les diverses installations du Parc et d'assurer la conservation des précieuses collections que les serres renferment, etc., etc.

Le 24 septembre 1876, M. Lortet, secrétaire, présente à la commission un long rapport dans lequel je relève que les serres sont pourries et tombent en ruines (la partie inférieure en bois, qui ne date que de dix ans au plus, n'a pas résisté à la chaleur humide) ;..... que les sommes affectées à l'entretien du Parc ont toujours été en s'abaissant depuis 1869 (106.364 fr.) pour tomber à 84.000 fr. en 1875, et, encore, l'ancienne direction impériale faisait-elle passer au moyen de virements des sommes considérables au Parc ;... que le Jardin botanique n'a pas reçu d'améliorations notables depuis sa fondation, que les installations primitives se sont détériorées et que l'augmentation des

espèces cultivées demande un matériel plus vaste, un personnel plus nombreux ; que l'aide-naturaliste jouit d'avantages plus considérables que le directeur, son chef, ce qui place celui-ci dans une situation fausse, et qu'enfin le règlement qui régit ce service est défectueux.

Les améliorations à apporter aux cultures sont la reconstitution de la grande serre, la réparation et la construction des serres annexes, des bâches, l'étiquetage de toutes les plantes des serres, etc., etc. Au Jardin botanique, il y a lieu de remettre en état toutes les dépendances de ce service, de surélever la serre insuffisante, enfin, de substituer un règlement nouveau à celui de 1858 tombé en désuétude et déclaré mauvais par le conseil municipal et le directeur. Une situation plus digne doit être faite au directeur, qu'il y a lieu de placer de pair avec le directeur du Muséum d'histoire naturelle. Il faut aussi nommer un gardien ou concierge chargé des soins matériels du Conservatoire.

La commission émet aussi l'avis très formel qu'en raison des intérêts multiples que comporte l'organisation du Parc au triple point de vue artistique, horticole et scientifique, il y a lieu de nommer une commission administrative composée d'hommes compétents pour diriger cet établissement, etc., etc.

Le préfet, M. Welche, prend en considération les conclusions de ce rapport et constitue, le 20 janvier 1877, une commission consultative qui donnera son avis sur les divers services du Parc et proposera à l'administration les réformes jugées utiles et les perfectionnements reconnus praticables.

MM. Aynard, Delocre, Dorel, Dubois, Faivre, Gobin, Groboz, Lortet et Vacheron sont nommés immédiatement membres de cette commission. M. Morel, horticulteur à Vaise, leur est adjoint peu de temps après.

La commission se réunit pour la première fois, le 3 février 1877, sous la présidence de M. le préfet. A quelques jours de là,

le 7, M. Groboz, membre du Conseil municipal, faisait adopter par cette assemblée le vœu, appuyé par la commission, qu'une statue de bronze fût élevée à Antoine-Laurent de Jussieu sur le piédestal situé dans la presqu'île du Parc. On sait quelle suite a été donnée à ce vœu : A.-L. de Jussieu, reproduit en marbre, orne le square du pont Lafayette, en pleine ville, et le piédestal qui devait recevoir d'abord la statue du préfet Vaïsse, puis celle de de Jussieu attend toujours son grand homme. La sage Minerve qu'on y a installée dernièrement n'y est restée que quelques mois et encore dans un état qui n'a de comparable, quant au buste, que celui de la Vénus de Milo. Ne semble-t il pas qu'un monument rappelant la part qu'a prise G. Bonnet à la fondation du Parc serait bien à sa place en remplacement de ce piédestal toujours vide ? Les fatalistes ont beau jeu pour prétendre que c'est pour avoir négligé de remplir ce devoir que l'on n'a pas pu aboutir jusqu'à présent à quoi que ce soit.

La commission consultative siégea régulièrement jusqu'en 1881, sauf cependant en 1879, pendant les premiers temps de la direction de M. Domenget qui succéda alors comme directeur de la voirie à M. l'ingénieur Gobin. Pendant cette période de quatre ans, elle parvint à réaliser en très grande partie la plupart des desiderata formulés dans le rapport du Dr Lortet. Cependant, toutes les améliorations que l'on devait apporter au Jardin botanique ne se firent pas dans l'espérance que ce Jardin serait déplacé et transplanté près du bâtiment des Facultés de médecine et des sciences que l'on allait construire à la Guillotière, ce qui, du reste, ne s'est point réalisé.

Grâce à la commission, le budget du Jardin botanique fut porté de 16 à 18.000 francs, mais pour peu de temps, puisqu'en 1878, on le voit retomber à 16.000 francs.

Par contre, les grandes serres furent complètement rebâties et agrandies. Il existait, depuis 1875, un projet concernant cet objet, mais le Conseil l'avait écarté, ne voulant pas faire sup-

porter à un même exercice une dépense aussi considérable, c'est pourquoi il votait en 1877 un premier fond de 40.000 fr. pour l'adjonction d'un pavillon, celui de droite, aux trois pavillons existants. L'année suivante, il accordait une pareille somme pour la construction du pavillon de gauche qui abrite aujourd'hui les camélias ; enfin, en 1880, il ordonnait la démolition des trois pavillons médians qui menaçaient ruine et qu'on leur substituât trois pavillons en fer, élevés de quatorze et de vingt-un mètres. Ce dernier travail fut achevé en 1881. Ce qui était utilisable du dôme en fer des anciennes serres fut employé à la construction d'une nouvelle serre que l'on plaça parallèlement à l'ancienne serre aux camélias. Elle reçoit actuellement en hiver la collection des Agaves.

M. Faivre ne devait pas voir l'achèvement de ce travail, ni l'annulation, qu'il avait sollicitée pendant vingt ans, des parties du règlement de 1858 non tombées en désuétude. Renversé par une voiture, le 22 juin 1879, rue Terme, en se rendant à une herborisation dans les Dombes et frappé à la tempe, il succomba le 24 juin, des suites d'une fracture du crâne. Il était alors doyen de la Faculté des sciences et avait présidé, en 1877, l'Académie de Lyon. Il présidait aussi l'Association horticole lyonnaise.

Faivre était surtout physiologiste. On a relevé de lui une liste de soixante et quinze opuscules et articles, sans compter les travaux de longue haleine. Nous nous contentons de signaler : 1° *La question de la génération spontanée ;* 2° *Considérations sur la variabilité de l'espèce et sur ses limites dans les conditions actuelles d'existence ;* 3° *Sur l'ovule et sur sa nature morphologique chez le Primula sinensis ;* 4° *Observation sur la fécondation du Geonoma Martii et du Carludovica rotundifolia ;* 5° *Etudes physiologiques sur l'effeuillement du mûrier ;* 6° *Circulation et rôle du latex dans le Ficus elastica ;* 7° *Recherches sur la structure, sur le mode de formation et*

sur quelques particularités relatives aux fonctions des urnes du Nepenthes distillatorium ; 8° *Etudes sur les laticifères et le latex pendant l'évolution germinative de l'embryon du Tragopogon porrifolius ;* 9° *Influence du milieu sur la variabilité de l'espèce ;* 10° *La Primevère de Chine et ses variations par la culture ;* 11° *Symétrie florale et transport du pollen sur le stigmate des Orchidées ;* et, 12°, en collaboration avec M. Dupré, *Recherches sur les gaz du mûrier et de la vigne.*

Une lettre préfectorale chargea, le 30 juin 1879, M. Louis Cusin, aide-naturaliste, de la direction provisoire des divers services du Jardin botanique, direction qu'il conserva jusqu'à la nomination, le 15 mars 1880, comme directeur, de M. Gustave Dutailly, docteur ès sciences et chargé de cours à la Faculté des sciences. C'est pendant l'intérim fait par M. Cusin que disparurent les trois petites écoles des plantes tinctoriales, alimentaires et industrielles. Le terrain qu'elles occupaient servit à l'établissement d'une école des plantes médicinales, renfermant six cent cinquante plantes environ, qui existe toujours et rend des services certains aux étudiants et à la population, à cette dernière surtout, depuis que les directeurs Dutailly et Guignard ont fait installer devant chaque plante des étiquettes donnant, en outre des noms scientifiques et vulgaires de cette plante, des indications sur ses propriétés thérapeutiques.

M. Dutailly ne demeura que peu de temps à la tête du Jardin botanique. Elève de H. Baillon, le distingué professeur de la Faculté de médecine de Paris, il semblait réservé à un brillant avenir scientifique, mais, comme beaucoup de ses prédécesseurs, il versait dans la politique. Déjà conseiller général de la Haute-Marne, il était nommé député de ce département en 1881. Sa direction fut néanmoins marquée par un fait très important : l'abolition du règlement de 1858 et

l'adoption d'un nouveau règlement touchant non seulement au Jardin botanique mais à la direction générale du Parc.

Le Conseil municipal ayant demandé à propos du vote du budget de 1880 que le service du Parc de la Tête-d'Or, à l'exception de l'entretien des voies publiques, fût retiré à la voirie et confié à un directeur spécial, le préfet après avoir entendu l'avis de M. le Dr Gailleton, président du Conseil municipal, et de M. Aynard, alors conseiller, qui n'étaient pas partisans d'une mesure aussi radicale, mais demandaient des directions techniques pour surveiller les cultures et le Jardin zoologique, chargea MM. Domenget et Dutailly (qui avait été nommé membre de la commission consultative du Parc, le 5 avril 1880, en remplacement de M. Faivre) d'élaborer un projet de règlement que ces messieurs firent adopter par cette commission, le 8 novembre, et envoyer à M. le préfet. Celui-ci prit, conformément à ses conclusions, le 19 janvier 1881, l'arrêté ci-dessous, lequel règle encore aujourd'hui les services du Parc, du moins en ce qui concerne la voirie et la direction technique des collections botaniques que créait cet arrêté, en même temps que la direction technique des collections zoologiques d'animaux vivants dont nous ne parlerons pas davantage, le sujet n'étant pas de notre ressort.

Article premier. — La conservation et l'entretien des collections botaniques du Parc... pour ce qui concerne la partie purement technique et scientifique, est détachée de la voirie et fait l'objet d'une direction spéciale.

Article II. — La direction botanique aura dans ses attributions, au point de vue scientifique et technique, les cultures des plantes en *serres chaudes et tempérées* et celles des *arbres et arbustes de pleine terre qui, dans leur ensemble, composent ce que l'on désigne sous le nom d'Arboretum, les renouvellements et extensions de ces collections.*

L'*Arboretum* comprend les arbres situés dans les divers massifs qui font ceinture autour du Jardin botanique, auquel il se rattache scientifiquement, lequel est situé entre les trois allées dites de la Volière, de Ceinture et du Pré-Fleuri, ainsi que ceux qui se trouvent dans les massifs longeant l'allée du Fleuriste devant les grandes serres.

Sont exceptées les cultures du fleuriste chargé de produire les plantes destinées aux décorations des massifs, dont la direction exclusive est maintenue au service de la voirie.

Article III. — La direction nouvelle dépendra des services de la voirie pour tout ce qui concerne la partie administrative, sans excepter le Jardin botanique. On doit entendre par administration tout ce qui concerne le contrôle des mouvements à l'extérieur, la police intérieure, les distributions de fournitures destinées à l'entretien des plantes et à celui des animaux, la centralisation de la comptabilité, matière et argent.

Article IV. — La direction botanique sera confiée à M. Dutailly, professeur à la Faculté des sciences, en qualité de directeur du Jardin botanique.

Ce règlement entra en vigueur le 1er mars 1881. Ce fut une des dernières œuvres de la Commission consultative.

En 1880, M. Domenget ayant obtenu de cette commission l'affectation du rez-de-chaussée de la ferme de la Tête-d'Or au logement des gardes, l'aide-naturaliste qui avait là son appartement dut le céder en 1881, sans en recevoir d'autre en compensation.

M. Dutailly eut à s'occuper de l'installation des grandes serres et il commença les travaux d'étiquetage des collections botaniques de la ville, travail qui se poursuit encore de nos jours. Il trouva aussi le temps d'intéresser la société botanique de Lyon par des communications sur l'inflorescence mâle du *Pandanus furcatus*, sur une monstruosité des vrilles du *Bryonia dioica*, sur la chute des feuilles des *Cycas*, etc., etc.

Il eut pour successeur M. ANTOINE MAGNIN, docteur en médecine et ès sciences, chargé d'un cours de botanique à la Faculté des sciences. Entré en fonctions le 21 novembre 1881, il ne devait conserver sa direction que pendant deux ans et demi environ, jusqu'en mai 1884, époque à laquelle il était désigné pour occuper à Besançon les fonctions de chargé de cours de botanique. Lorsque, en 1894, l'on institua une chaire magistrale de botanique à la Faculté des sciences de cette ville, M. Magnin en fut nommé titulaire.

M. Magnin a commencé la révision de l'étiquetage des conifères et continué l'étiquetage de l'arboretum commencé par M. Dutailly. Il a revu aussi les lichens de l'herbier de la Tourrette ce qui lui a permis de publier un ouvrage important sur Claret de la Tourrette, sa vie, ses travaux, ses recherches sur les *Lichens du Lyonnais* (1885). Il s'occupait aussi de géographie botanique et donnait le jour: 1° en 1882, à un travail sur les *Origines de la végétation du Lyonnais*, ses modifications dans les temps géologiques et depuis la période historique ; 2° entre 1880-1885, les diverses parties d'un grand ouvrage sur la *Végétation de la région lyonnaise ;* 3° une *Statistique botanique du département de l'Ain* (1883) ; 4° en 1883-1884, des *Fragments lichénoliques ;* 5° *Bacteria,* en collaboration avec G. Sternberg, 1880-1884.

En 1882, M. Chantre, sous-directeur du Muséum, offrit à la Ville un herbier du Caucase contenant 1200 espèces revues par M. Boissier, et M. Paillot, de Besançon, lui fit don de son côté de 2 000 espèces.

Lors de son départ, le crédit alloué au Jardin botanique s'élevait à 19.060 francs.

M. LÉON GUIGNARD, pharmacien de 1re classe, docteur ès sciences et professeur titulaire de botanique à la Faculté des sciences de Lyon, succéda à M. Magnin le 30 avril 1884. Ce savant ne devait pas, lui non plus, conserver longtemps la

direction du Jardin botanique de Lyon. Appelé en février 1887 à occuper la chaire de botanique de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, il quittait le Jardin le 1er mars de cette année. Sa carrière éminemment heureuse et ses nombreux travaux lui ont ouvert tout récemment les portes de l'Institut où il occupe le siège laissé vacant par le regretté M. Duchartre.

Durant le temps de sa présence à la tête du Jardin botanique il fit replanter l'école médicinale et achever l'étiquetage de cette école commencé par M. Dutailly ; il fit étiqueter l'arbusterie et commença l'étiquetage des végétaux des serres chaudes. Il obtint de nombreux crédits pour la réparation des diverses installations du jardin, réparations qui avaient été ajournées comme nous l'avons dit, et aussi pour des améliorations dans la distribution des eaux d'arrosage ; il commença la reconstitution du rosarium qui avait succombé en grande partie sous les coups des hivers rigoureux ; enfin, il fit porter le crédit du Jardin à 21.200 francs.

Le 1er octobre 1884, M. Cusin prenait sa retraite. Pendant les vingt-six ans qu'il avait conservé les fonctions d'aide-naturaliste, il avait formé un herbier de la flore de France et travaillé à l'herbier général classé aujourd'hui jusqu'aux Rosacées selon la méthode de de Candolle. Il avait aussi approvisionné le Jardin de plantes des environs de Lyon et sa profonde connaissance de la flore lui avait permis d'éditer avec la collaboration de M. E. Ansbergue, vétérinaire militaire, un *Atlas de la flore de France,* ouvrage in-folio, en 26 volumes, véritable monument. Comme secrétaire général de la Société d'horticulture pratique du Rhône, il a joué un rôle important dans la vie de cette société et rédigé pendant longtemps le bulletin fort estimé qui portait au loin les preuves de l'activité de l'horticulture lyonnaise. Comme secrétaire général de la Société pomologique de France, il dirige encore en grande partie les publications bien appréciées de cette société. Il fait paraître

aujourd'hui un important travail intitulé l'*Horticulture de la France.*

M. Paul Lachmann, alors licencié ès sciences et chargé de conférences à la Faculté des sciences de Lyon, depuis docteur ès sciences et professeur titulaire de botanique à la Faculté des sciences de Grenoble, lui succéda et occupa ce poste jusqu'en 1892, moment où il fut transféré à Grenoble avec le titre de chargé de cours. Les services certains qu'il a rendus à la science pendant son passage au Jardin botanique n'ont pas peu contribué à cet avancement mérité.

En 1886, M. Guignard prenait un auxiliaire pour les soins matériels à donner à l'herbier et pour aider aux travaux de l'étiquetage. M. Gérard, son successeur, obtenait de la Ville la titularisation et par conséquent la fixation à demeure de cet auxiliaire dont les services étaient devenus indispensables.

M. René Gérard, docteur ès sciences et professeur agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, professeur titulaire de botanique à la Faculté des sciences de Lyon, prit possession de la direction du Jardin et des collections botaniques de la Ville le 1er mars 1887. Grâce à des crédits spéciaux il put apporter de nombreuses améliorations dans ses services, modifier totalement certaines parties du Jardin botanique et, enfin, opérer quelques créations. Nous signalerons seulement les principaux faits qui se sont accomplis sous sa direction, de 1887 à 1894. En 1887-1888 est construite la serre chaude du Jardin spécialement destinée à la culture des plantes aquatiques des régions tropicales et commence la mise à l'abri de l'herbier déposé jusque-là tout simplement sur des planches : des casiers sont établis pour recevoir des cartons dans lesquels prennent place les liasses. Ce travail, exécuté au moyen de fonds fournis par plusieurs exercices, est aujourd'hui achevé ; sa terminaison a coïncidé avec la remise en état du conservatoire qui se trouvait dans une situation de délabrement difficile à dépeindre.

L'école florale, très défectueuse, est complètement transformée : elle est organisée pour faire passer chaque année sous les yeux des visiteurs 7 à 800 plantes ornementales des plus recommandables, parmi lesquelles les nouveautés horticoles de l'année.

La collection de vignes, réduite à soixante et un spécimens formés presque tous de vignes américaines, est arrachée ; une nouvelle lui fait place. Celle-ci présente plus de 400 espèces, hybrides ou variétés toutes intéressantes pour la culture régionale, et une école de taille.

Le Jardin est agrandi par la suppression de la haie qui le sépare du rosarium et de l'arbusterie et ses limites sont considérablement repoussées. L'espace ainsi gagné est affecté au développement de l'école florale, de la collection des arbres fruitiers et de celle des vignes, à la fondation d'une collection de plantes industrielles qui pourraient être cultivées avec fruit dans la région.

La reconstitution du rosarium s'achève. Les 1,200 végétaux dont il se compose sont étiquetés d'une façon facilement lisible. Les principaux végétaux de l'arboretum situés en bordure des allées du Parc reçoivent des étiquettes émaillées avec cartes géographiques indiquant les lieux où croissent habituellement ces végétaux. Le Pinetum est orné d'étiquettes de grandes dimensions fort lisibles.

En 1889, la magnifique collection de plantes grasses jusqu'alors cachée est exposée publiquement en été : les exemplaires de petit volume du Jardin botanique dans une installation spéciale, les grands sujets réunis aux Agaves, Dracæna, etc., devant les serres à Palmiers, en un Jardin d'une composition toute originale que le public a baptisé *Jardin Mexicain*. Des acquisitions importantes faites à différents moments ont aussi considérablement augmenté cette collection déjà fort belle.

Le Jardin alpin composé de trois rocailles entourées d'une rivière, d'un lac et d'un marais, est édifié avec la collaboration de M. Oddos, ingénieur des eaux et promenades, qui, né à Lamure d'Isère, en pleine montagne, s'efforce de lui donner un faciès alpestre. Une collection de plantes aquatiques de nos climats est réunie dans les pièces d'eau qui entourent la rocaille.

Cette même année, le jardinier-chef Denis est mis à la retraite après trente-deux ans de présence au Jardin botanique. Le sous-chef qui lui avait été donné pour le suppléer dans les derniers temps, JOSEPH GOUJON, le remplace. Le nouveau titulaire a donné dès les premiers jours des marques d'une activité qui ne s'est point démentie depuis et dont profite amplement le service.

En 1890, commence la replantation de l'école de botanique qui, depuis sa création, a toujours présenté un nombre considérable de vides dus en partie à la mauvaise culture, ensuite au trop grand nombre de végétaux rares ou d'espèces insuffisamment tranchées qu'on a voulu y introduire à l'origine. L'ordre adopté pour la disposition des familles et des genres est celui de Bentham et Hooker. Le Prodrome et le grand ouvrage d'Engler et Prandlt ont été utilisés pour le groupement méthodique des espèces dans les genres. On s'efforce d'abord de donner une idée de la flore lyonnaise, ensuite de présenter des types des familles et des genres les plus intéressants. Afin de fournir à chaque plante l'espace qui lui convient pour un libre développement, le terrain de cette école est augmenté : les Gymnospermes et les Cryptogames sont placées dans un enclos spécial. Chaque végétal reçoit aussi le sol qui lui est indispensable. La constitution du plan et la replantation de l'école de botanique ont demandé plus de trois ans de travail assidu. Aujourd'hui encore, on travaille à son perfectionnement.

Le matériel de culture qui était tombé à rien avec l'ancien

jardinier a été reconstitué selon les exigences de la culture moderne.

En 1891, la replantation de l'école de botanique entraîne la réfection d'une partie de l'étiquetage de cette école où treize cents plantes nouvelles ont pris la place d'autant de végétaux introuvables ou sans intérêt.

Les fonds réclamés par tous les directeurs qui se sont succédé depuis trente ans pour la création au conservatoire de botanique d'une bibliothèque permettant de mettre hors de doute l'authenticité des nombreux et splendides végétaux cultivés au Parc sont enfin mis pour la première fois à la disposition du directeur. Depuis cette année, le budget extraordinaire accorde toujours au conservatoire une petite somme qui lui permettra de faire véritablement œuvre scientifique.

En 1892, M. Lachmann est remplacé comme aide-naturaliste par M. Camille Sauvageau, docteur ès sciences, agrégé de l'Université et maître de conférences à la Faculté des sciences ; mais ce savant préoccupé d'autres soins scientifiques que ceux que réclame l'entretien d'un Jardin botanique, ne conserve pas longtemps ce poste. Il donne sa démission en avril 1894 et est remplacé par M. Julien Chifflot, licencié ès sciences physiques et naturelles, chef des travaux de botanique de la Faculté des sciences. qui est encore le titulaire de l'emploi.

Le conservatoire des graines installé à l'intérieur du Jardin botanique, dans un bâtiment en bois qui permet trop facilement l'introduction des rongeurs et conséquemment la perte de ces graines, est transporté dans une des salles du conservatoire de botanique et installé sur un plan nouveau.

Les plantes du Cap et de la Nouvelle-Hollande jusque-là cachées, sont installées en été dans les plates-bandes du Jardin botanique où chacun peut les approcher.

L'année 1893 a été spécialement consacrée au perfectionnement des fondations récentes et à l'organisation de l'exposition

d'horticulture qui ne devait pas couvrir en 1894 moins de quatre hectares, organisation dont le directeur du Jardin botanique avait assumé la charge.

Le Jardin botanique a figuré aussi d'une manière fort honorable, hors concours, à l'Exposition internationale de 1894. Il y montrait son organisation, ses travaux et les appareils spécialement construits pour son usage et qui sont en service dans ses divers services.

IV

LA DIRECTION DU JARDIN ET DES COLLECTIONS BOTANIQUES EN 1894

Pour terminer et afin de mettre en vue toutes les ressources dont dispose actuellement le Jardin botanique de la ville de Lyon et ses dépendances, ainsi que les sacrifices que s'impose la cité dans l'intérêt de la science et des arts, nous ferons connaître maintenant l'état présent de ce service municipal, en ayant soin de faire remarquer qu'aucun établissement similaire de France ou de l'étranger ne peut mettre ses richesses botaniques avec plus de libéralité à la disposition de tous ceux à qui elles peuvent être utiles ou même simplement agréables car, à Lyon, l'accès de toutes les parties des collections botaniques est libre en tout temps et du matin au soir.

La direction technique du jardin et des collections botaniques de la ville de Lyon est régie par l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1881.

Elle comprend :

A. — Le Jardin botanique proprement dit, composé de :

1° L'Ecole générale montrant 4,250 plantes environ ;

2° Trois serres et une orangerie pour plantes terrestres renfermant les végétaux les plus divers et particulièrement de

belles collections de plantes grasses et de végétaux du Cap et de la Nouvelle-Hollande ;

3° Une école florale présentant chaque année près de 7 à 800 plantes herbacées ornementales (espèces ou variétés) ;

4° Une école des plantes médicinales renfermant 650 espèces environ ;

5° Une école de vignes renfermant 400 espèces, hybrides ou variétés françaises et étrangères ;

6° Une collection de 250 arbres fruitiers à pépins ou à noyaux ;

7° Une collection de 40 plantes industrielles cultivables dans le Lyonnais ;

8° Une rocaille montrant des plantes des Alpes et des montagnes du Caucase, de l'Himalaya, de la Nouvelle-Zélande, etc. :

9° Un aquarium de dix mètres de diamètre pour les aquatiques des tropiques ;

10° Un aquarium pour les plantes aquatiques des régions tempérées ;

11° Un enclos avec hangar pour les semis, rempotages et pour la conservation des outils de jardinage.

12° Un second hangar (ancien conservatoire des graines) qui sert à remiser les appareils divers utilisés par les cultures.

Les serres, les diverses écoles et la rocaille peuvent être arrosées mécaniquement lorsque le besoin s'en fait sentir. Les bassinages se font aussi au moyen d'appareils, grâce à la pression d'eau dont on dispose. Il est fait usage avec succès dans toutes les cultures d'engrais mixtes formés de fumier ou de matières analogues et d'engrais chimiques.

Toutes ces cultures sont de la dépendance du jardinier-chef du Jardin botanique, Joseph Goujon.

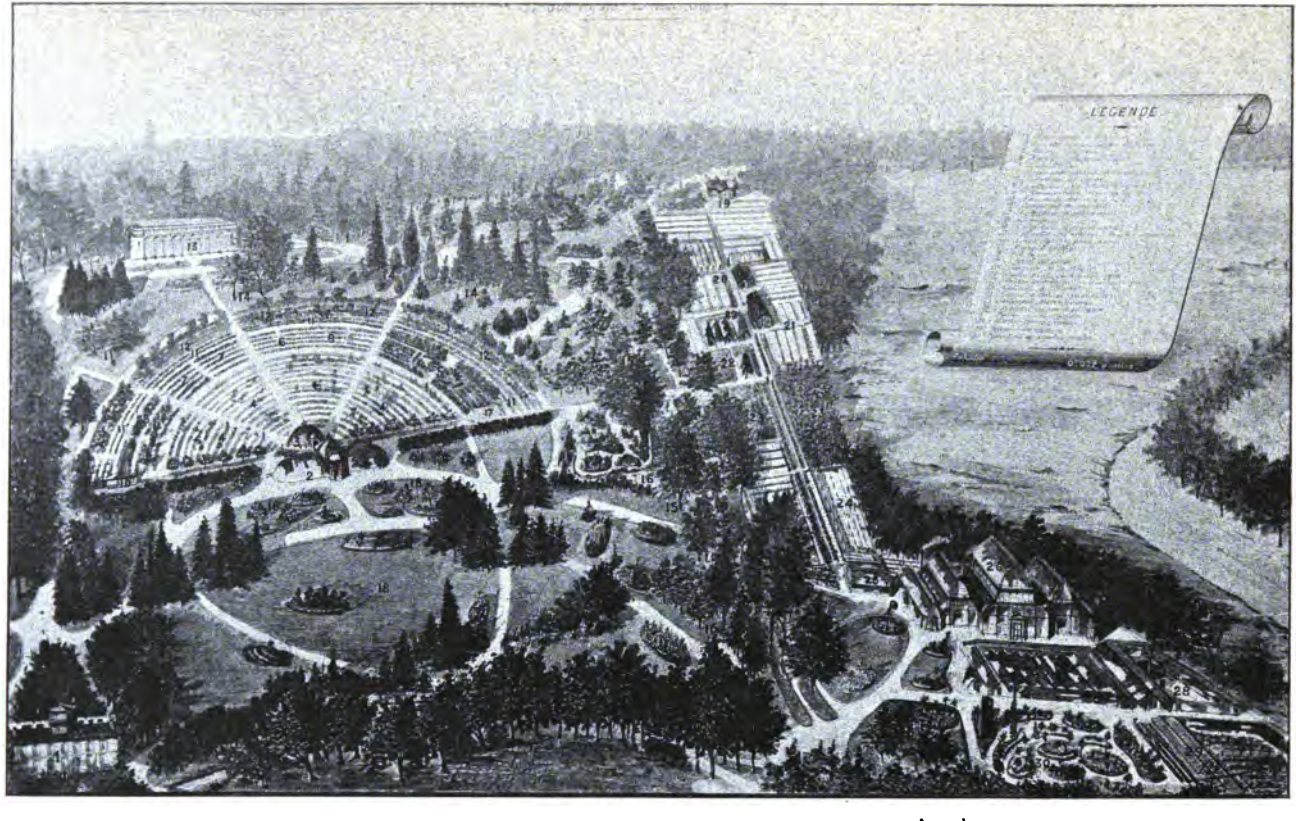

JARDIN ET COLLECTIONS BOTANIQUES DE LA VILLE DE LYON AU PARC DE LA TÊTE D'OR

Légende. — 1. Conservatoire de botanique. — 2. Grande serre du jardin botanique. — 3. Serre à victorias. — 4. Ecole générale de botanique. — 5. Ecole florale. — 6. Ecole des plantes médicinales. — 7. Collection de vignes. — 8. Collection des arbres fruitiers. — 9. Gymnospermes et Cryptogames. — 10. Education des vers à soie. — 11. Collection de rosiers. — 12. Collection d'arbrisseaux. — 13. Orangerie. — 14. Collection d'arbres verts. — 15. Collection d'arbres à feuilles caduques. — 16. Jardin alpin et pièce d'eau. — 17. Bâche à cactées. — 18. Pré fleuri. — 19. Chalet de garde. — 20. Fleuriste de la ville. — 21. Cultures du jardin botanique. — 22. Petites serres du jardin botanique. — 23. Cultures du fleuriste. — 24. Culture des serres chaudes. — 25. Grandes serres froides. — 26. Grandes serres à palmiers. — 27. Petites serres chaudes. — 28. Petites serres froides. — 29. Bâches de culture. — 30. Collection de plantes grasses.

B. — Collections de pleine terre et de serre froide

Ces collections ont été constituées au point de vue horticole et de l'architecture des jardins.

Elle se composent :

1° D'un rosarium comprenant environ 1,200 variétés cultivées en double exemplaire, en pied nain et haute tige ;

2° D'une collection d'arbrisseaux, contenant également 1,200 spécimens, rangés par familles dans l'ordre de de Candolle ;

3° Un Arboretum fort important dont les membres sont disséminés sur les pelouses et en bordure des allées dans toute l'étendue du Parc, mais plus particulièrement vers les grandes serres ;

4° Un Pinetum (collection d'arbres verts) comptant plus de 300 espèces ou variétés ;

5° Une collection de Dahlias fort complète et soigneusement entretenue au courant des progrès de l'horticulture ;

Les quatre premières collections sont cultivées par le jardinier-chef, Claude Buisson, chargé de l'entretien du Parc, la cinquième par le chef des cultures du fleuriste, Jules Chrétien, qui soigne aussi en serre froide :

6° Une collection d'environ 250 Azalées ;

7° Une collection de Fuchsia ;

8° Une collection de Géranium (Pelargonium) ;

9° Une collection de Chrysantème.

C. — Collections de serres chaudes et tempérées

Ces collections sont renfermées :

1° Dans les grandes serres à Palmiers constituées par cinq pavillons communiquant entre eux et formant jardin d'hiver,

dont le médian a vingt et un mètres de hauteur, les moyens quatorze, les latéraux dix. Elles couvrent 3,320 mètres carrés;

2° Deux serres de 7 mètres de hauteur accolées entre elles, mais indépendantes des précédentes ;

3° Un groupe de serres basses dont la hauteur varie entre 5 mètres et 3 mètres 50, couvrant près de 2,500 mètres carrés.

Ces serres renferment environ :

1° 170 Agaves et végétaux se rapprochant de ceux-ci comme culture (Bonapartea, Yucca, etc.) ;

2° 150 espèces ou variétés d'Aroidées, plus une collection de 200 hybrides de Caladium ;

3° 120 Crotons (hybrides de Codiæum) ;

4° Des collections de Bégonias à feuillage ou tubéreux, simples ou doubles.

5° Une collection de 200 Broméliacées réunie en grande partie depuis 1887 ;

6° Une collection de 150 Camélias remplissant à elle seule un des pavillons latéraux des serres ;

7° 100 Coleus formant une collection supérieure ;

8° 40 Dracæna ;

9° 200 Sélaginelles ou Fougères herbacées ou arborescentes ;

10° Plus de 1200 Orchidées parmi lesquelles quelques espèces ou variétés uniques en Europe ;

11° 250 Palmiers, Cycadées, Pandanées, Cyclanthées, parmi lesquels un certain nombre de végétaux de très grandes dimensions ;

12° 700 plantes ornementales, appartenant aux familles les plus diverses.

Tous ces végétaux sont cultivés en plusieurs exemplaires : les règlements prescrivent la conservation de trois spécimens de chaque variété.

Ces végétaux sont confiés aux soins du jardinier-chef

Pierre Petit-Renaud, qui doit aussi produire les plantes de serre destinées aux garnitures des salons, des édifices municipaux et aussi aux fêtes publiques, ce qui l'oblige à cultiver en grand les plantes employées usuellement pour ce genre de décoration.

D. — Conservatoire de botanique

Il comprend sept pièces.

La première sert de cabinet au directeur et renferme aussi la bibliothèque, particulièrement riche en iconographies ; la

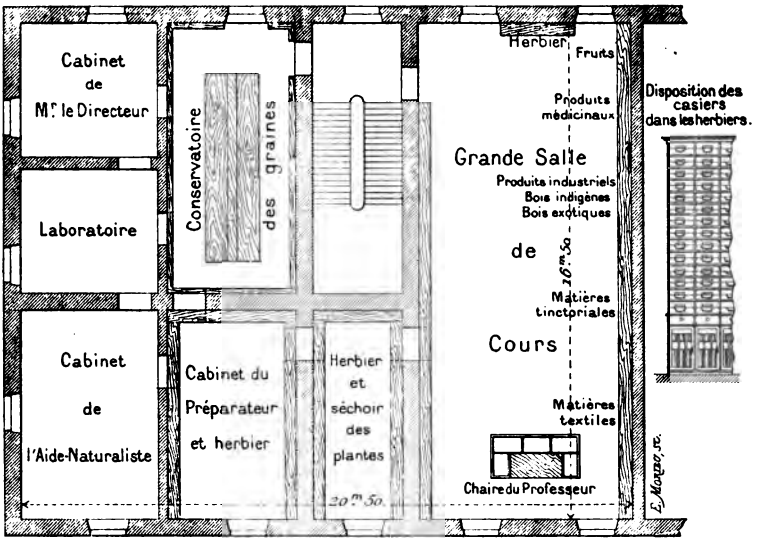

Plan du Conservatoire de botanique en 1895

deuxième est occupée par l'aide-naturaliste ; la troisième, par le préparateur et contient aussi une partie de l'herbier ; la quatrième est un petit laboratoire pour le microscope. Elle est

située entre les deux cabinets du directeur et de l'aide-naturaliste. Dans la cinquième, sont conservées les graines qui sont échangées avec les Jardins botaniques français et étrangers. La sixième contient une partie de l'herbier. La septième sert de salle de cours ; elle renferme aussi le reste de l'herbier et des collections de matières textiles, tinctoriales, de bois indigènes et exotiques, enfin des moulages des principaux fruits comestibles à pépins ou à noyaux et des champignons comestibles et vénéneux.

L'herbier, renfermé dans 1030 cartons, se divise en :

1° Un herbier général dans lequel M. Seringe a fait fondre les herbiers de Claret de la Tourrette, de Mouton-Fontenille et le sien propre. Ces herbiers renfermaient eux-mêmes des plantes d'origines les plus diverses et que ces botanistes avaient obtenues par échange ;

2° Un herbier de la Flore de France ;

3° Un herbier de Cryptogames et particulièrement de champignons, composé par Théry, mycologue lyonnais, et dont la la ville a fait acquisition en 1890. Cet herbier renferme 5000 plantes, dont le cinquième est à déterminer ;

4° La partie des Reliquiæ Mailleaneæ dont le docteur Méhu avait fait l'achat ;

5° Un herbier des mûriers ;

6° Un herbier des céréales ;

7° Un herbier du Lyonnais et des cultures lyonnaises. Ces trois derniers ont été composés par M. Seringe ;

8° Un herbier de 1200 plantes du Caucase revues par M. Boissier ;

9° L'herbier de Saubry ;

10° L'herbier : Schweizerische Kryptogamen von Wartmann et Schenk ;

11° Un herbier d'algues marines, signé d'Agardh ;

12° Un herbier de la Nouvelle-Hollande, par Touvet (?) ;

13° Un herbier des saules par Seringe ;

Et comme pièces très curieuses :

14° Un herbier de Goiffon ;

15° Un herbier composé en 1699 par René Marmion, pharmacien à Valence, en Dauphiné, qui porte cette note : « Les noms ajoutés sont de la main de M. Goiffon, médecin de Lyon ;

16° Herbier de Boccone, botaniste sicilien, provenant de la bibliothèque Albani à Rome et donné par le citoyen Henri Reboul, de Toulouse, membre de la Chambre législative ;

17° Un herbier d'Estachy, botaniste lyonnais, classé selon Tournefort et illustré.

Le directeur fait chaque année, dans la salle du Conservatoire, douze cours sur la botanique appliquée à l'horticulture. Il dirige le dimanche, en temps convenable, des herborisations publiques.

E. — Ressources

Elles se composent pour 1895 :

1° *Du budget du Jardin botanique* ainsi constitué :

Personnel. — Y compris les appointements de la direction et les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse en faveur des ouvriers jardiniers.	18.144 fr.
Achat de plantes, graines, entretien du matériel	2.400 »
Remplacement et entretien d'étiquettes	200 »
Vêtements et insignes pour les jardiniers.	170 »
Dépenses du Conservatoire de botanique	1.300 »
Chauffage des serres (payé sur un chapitre particulier).	2.500 »
Total.	24.714 »

2° *Du budget des serres chaudes* :

Personnel. — Y compris les versements à la caisse de retraite pour la vieillesse et les vêtements et insignes des jardiniers.	15.638 fr.
Entretien du matériel de culture, achat de compost, etc.	2.600 »
Entretien et renouvellement des plantes.	4.100 »
Chauffage (payé sur un chapitre particulier).	12.000 »
Total.	34.338 fr.

Mais il est vrai qu'une partie de cette somme profite seule aux collections : le service des serres chaudes ayant, avons-nous dit, non seulement le soin de certaines collections, mais la charge de la production d'un nombre très important de plantes décoratives, sans aucun intérêt scientifique.

3° Il revient au service sur le *budget de l'entretien du Parc*, pour le personnel et l'entretien des collections de pleine terre. 3.600 fr.

En plus, chaque année une somme variable est inscrite au budget extraordinaire pour satisfaire aux réparations imprévues, pour l'édification de parties neuves et encore l'extension des collections. La somme portée de ce chef au budget de 1895 est de..... 5.500 fr.

Au total..... ..... 68.152 fr.

Peu de villes peuvent inscrire de pareilles sommes à leur budget pour l'entretien de leur Jardin botanique. Aussi combien la science doit-elle de reconnaissance aux magistrats éclairés qui se sont fait un point d'honneur de placer l'Université lyonnaise à l'avant-garde des Universités françaises, ne comptant pas avec les sacrifices pour atteindre ce résultat !

Quant à moi, je me fais un devoir, en terminant, d'exprimer toute ma gratitude à la municipalité lyonnaise et plus particulièrement à M. le maire, le Dr A. Gailleton, et à ses adjoints, MM. le commandant Jules Dubois et Charles Debolo, auprès desquels j'ai toujours rencontré l'accueil le plus encourageant, l'appui le plus efficace.

Lyon, le 1er juillet 1895.

POST-SCRIPTUM

Ce travail devait paraître dans le volume publié par l'Université de Lyon, volume qui rend compte des travaux du Congrès de l'enseignement supérieur, tenu dans notre ville pendant les derniers jours du mois d'octobre 1894, et fait aussi connaître l'histoire de cette Université. Les circonstances en ont disposé autrement et il en est résulté un certain retard, que je considère comme heureux, puisqu'il me permet de signaler de nouvelles améliorations dans le service du Jardin et des collections botaniques.

Le budget du Jardin botanique pour 1896 présente une augmentation de 400 francs au chapitre du personnel, et de plus, le Conseil municipal a demandé que la somme de 5.500 francs, portée depuis plusieurs années au budget extraordinaire et qui, par sa répétition et son application toujours la même (bibliothèque du conservatoire de botanique, 3.000 francs; achats de plantes de collections et réparations aux installalions, 2.500 francs) est véritablement affectée à des dépenses ordinaires, figure dorénavant au budget ordinaire. Par suite, si aucun autre changement n'est apporté au budget de 1897, les crédits alloués ordinairement au Jardin botanique y figureront pour 30.614 francs.

Enfin, se rendant à nos prières réitérées, le conseil municipal vient de décider que la masse des petites serres chaudes et tempérées, composée d'éléments absolument délabrés, fort loin

de répondre à l'état actuel de l'art horticole, et, du reste, tout à fait insuffisante comme contenance, serait reconstruite en plusieurs années. Un premier fonds de 40.000 francs a été inscrit pour cet objet au budget de 1896.

Cette opération qui se trouve liée à la prise de possession par la ville d'une partie des terrains du fort rasé des Charpennes, modifiera totalement et d'une façon heureuse la partie est du Parc de la Tête-d'Or. Elle mettra en valeur, en les dégageant, les grandes serres à palmiers d'une part, et, d'autre part, les collections de serre, en les installant d'une façon plus conforme à l'esthétique, en donnant aux végétaux qui les composent des conditions d'existence meilleures et, enfin, en fournissant aux amateurs, aux artistes et aux étudiants plus de facilités soit pour les admirer, soit pour les reproduire, soit pour les étudier.

15 mars 1896.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

VOLUMES PARUS AU 15 AVRIL 1896

La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes, par Ferdinand Brunot, docteur ès lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, chargé d'un Cours complémentaire à la Faculté des Lettres, lauréat de l'Académie française, avec 5 planches hors texte. . . . . 10 fr.

Recherches anatomiques et expérimentales sur la métamorphose des Amphibiens anoures, par E. Bataillon, préparateur de Zoologie à la Faculté des Sciences, avec 6 pl. hors texte. 4 fr.

Anatomie et Physiologie comparées de la Pholade dactyle. Structure, locomotion, tact, olfaction, gustation, action dermatoptique, photogénie, avec une théorie générale des sensations, par le Dr Raphaël Dubois, professeur de Physiologie générale et comparée à la Faculté, avec 68 figures dans le texte et 15 planches hors texte . . . . . 18 fr.

Sur le pneumogastrique des oiseaux, par E. Couvreur, docteur ès sciences, chef des travaux de physiologie à la Faculté des sciences, avec 3 planches hors texte et graphiques dans le texte. . . . 4 fr.

Recherches sur la valeur morphologique des appendices superstaminaux de la fleur des Aristoloches, par Mlle A. Mayoux, élève de la Faculté des Sciences, avec 3 planches hors texte. . . . 4 fr.

Sur la théorie des équations différentielles du premier ordre et du premier degré, par Léon Autonne, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Docteur ès sciences mathématiques . . . . . 9 fr.

Recherches sur l'équation personnelle dans les observations astronomiques de passages, par F. Gonnessiat, Aide-Astronome à l'Observatoire, chargé d'un Cours complémentaire d'Astronomie à la Faculté des Sciences . . . . . 5 fr.

Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte I. Rocca, ministre des finances du duc de Parme, et publiées d'après le manuscrit du collège de S. Lazaro Alberoni, par Emile Bourgeois, professeur à la Faculté des Lettres, avec un portrait et deux fac-similé. . 10 fr.

Le Fondateur de Lyon, Histoire de L. Munatius Plancus, par M. Jullien, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, avec 1 planche hors texte . . . . 5 fr.

Etude stratigraphique sur le Jurassique inférieur du Jura méridional, par Attale Riche, docteur ès sciences, avec planches hors texte. . . . . 12 fr.

Etude expérimentale sur les propriétés attribuées à la tuberculine de M. Koch, faite au laboratoire de médecine expérimentale et comparée de la Faculté de Lyon, par M. le professeur Arloing, M. le Dr Rodet, agrégé, et M. le Dr Courmont, avec planches en couleurs. 10 fr.

Histologie comparée des Ebénacées dans ses rapports avec la Morphologie et l'histoire généalogique de ces plantes, par Paul Parmentier, professeur de l'Université, avec 4 pl. hors texte. 4 fr.

Recherches sur la production et la localisation du Tannin chez les fruits comestibles fournis par la famille des Pomacées, par Mlle A. Mayoux, élève de la Faculté des Sciences de Lyon, avec 2 planches . . . . . 3 fr.

Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la science contemporaine, par Arthur Hannequin, chargé d'un Cours complémentaire de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon. . 7 fr. 50

Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle, par Raymond Thamin, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon, professeur de philosophie au lycée Condorcet. 7 fr. 50

Etude sur le Bilharzia hæmatobia et la Bilharziose, par M. Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, et Vialleton, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, avec planches et figures dans le texte. . . . . 10 fr.

Recherches sur quelques dérivés surchlorés du phénol et du benzène, par Etienne Barral, docteur en médecine, pharmacien de 1re classe, chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de médecine de Lyon. . . . . 5 fr.

Phonétique historique et comparée du sanscrit et du zend, par Paul Regnaud, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Lyon . . . . . 5 fr.

La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650, par A. Waddington, professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Lyon. Tome I (1630-42.) . . . 6 fr.

Sur la représentation des courbes gauches algébriques, par Léon Autonne, ingénieur des ponts et chaussées, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon . . . . . 3 fr.

Histoire de la Compensation en droit Romain, par C. Appleton, professeur à la Faculté de Lyon . . . . . 7 fr. 50

La Jeunesse de William Wordsworth (1770-1798). **Etude sur le « Prélude »**, par Emile Legouis, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon.

La Botanique à Lyon avant la Révolution et l'histoire du Jardin Botanique municipal de cette ville, par M. Gérard, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, avec figures dans le texte.

Paris. — Imprimerie L. Maretheux, 1, rue Cassette. — 7631.